

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FISHERIES
AND OCEANS

PÊCHES ET
DES OCÉANS

Chair:
The Honourable FABIAN MANNING

Président :
L'honorable FABIAN MANNING

Thursday, April 4, 2019

Le jeudi 4 avril 2019

Issue No. 41

Fascicule n° 41

Consideration of a draft agenda (future business)

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

and

et

Second meeting:

Bill C-68, An Act to amend the Fisheries Act
and other Acts in consequence

Deuxième réunion :

Projet de loi C-68, Loi modifiant la Loi sur les pêches
et d'autres lois en conséquence

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Marc Gold, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Busson	McInnis
Campbell	McIntyre
Christmas	Munson
* Day	Petitclerc
(or Mercer)	Poirier
Francis	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	* Woo
(or Mitchell)	(or Saint-Germain)
Hartling	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator McIntyre replaced the Honourable Senator Patterson (*April 3, 2019*).

The Honourable Senator Hartling replaced the Honourable Senator Bovey (*April 3, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-président : L'honorable Marc Gold

et

Les honorables sénateurs :

Busson	McInnis
Campbell	McIntyre
Christmas	Munson
* Day	Petitclerc
(ou Mercer)	Poirier
Francis	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	* Woo
(ou Mitchell)	(ou Saint-Germain)
Hartling	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur McIntyre a remplacé l'honorable sénateur Patterson (*le 3 avril 2019*).

L'honorable sénatrice Hartling a remplacé l'honorable sénatrice Bovey (*le 3 avril 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, April 4, 2019
(83)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 8:05 a.m., in room B30, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Busson, Campbell, Christmas, Gold, Hartling, Manning, McInnis, McIntyre and Poirier (9).

In attendance: Daniele Lafrance, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament and Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, December 11, 2018, the committee continued its consideration of Bill C-68, An Act to amend the Fisheries Act and other Acts in consequence. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 40.*)

WITNESSES:

Canadian Council of Professional Fish Harvesters:

Rick Williams, Research Director.

Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels inc.:

Jean Lanteigne, Director General.

Fish Food and Allied Workers:

Keith Sullivan, President (by video conference).

The chair made a statement.

Mr. Sullivan made a statement and answered questions

Mr. Williams made a statement and answered questions.

Mr. Lanteigne made a statement and answered questions.

At 9:33 a.m., the committee suspended.

At 9:36 a.m., the committee resumed in camera, pursuant to rule 12-16(1)(d), to consider a draft agenda (future business).

At 9:52 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Chantal Cardinal

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 4 avril 2019
(83)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 8 h 5, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Busson, Campbell, Christmas, Gold, Hartling, Manning, McInnis, McIntyre et Poirier (9).

Également présents : Daniele Lafrance, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, et Ben Silverman, agent des communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 11 décembre 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi C-68, Loi modifiant la Loi sur les pêches et d'autres lois en conséquence. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 40 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Conseil canadien des pêcheurs professionnels :

Rick Williams, directeur de recherche.

Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels inc. :

Jean Lanteigne, directeur général.

Fish Food and Allied Workers :

Keith Sullivan, président (par vidéoconférence).

Le président fait une déclaration.

M. Sullivan fait une déclaration et répond aux questions.

M. Williams fait une déclaration et répond aux questions.

M. Lanteigne fait une déclaration et répond aux questions.

À 9 h 33, la séance est suspendue.

À 9 h 36, la séance se poursuit à huis clos, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 9 h 52, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, April 4, 2019

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill C-68, An Act to amend the Fisheries Act and other Acts in consequence, met this day at 8:05 a.m. to give consideration to the bill; and, in camera, for the consideration of a draft agenda (future business).

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning senators. My name is Fabian Manning. I am a senator from Newfoundland and Labrador. I am pleased to chair this morning's meeting. Before I give the floor to our witnesses, I would like to invite the members of the committee to introduce themselves.

Senator McInnis: Thomas McInnis, Nova Scotia.

Senator McIntyre: Paul McIntyre, New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Poirier: Rose-May Poirier, from New Brunswick.

[*English*]

Senator Christmas: Dan Christmas, Nova Scotia.

[*Translation*]

Jean Lanteigne, Director General, Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels inc.: Jean Lanteigne, Director General of the Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels in Shippagan, New Brunswick, in the heart of the Acadian Peninsula.

[*English*]

Rick Williams, Research Director, Canadian Council of Professional Fish Harvesters: Rick Williams, Research Director, Canadian Council of Professional Fish Harvesters.

Senator Campbell: Larry Campbell, British Columbia.

Senator Hartling: Nancy Hartling, New Brunswick.

Senator Busson: Bev Busson, British Columbia.

Senator Gold: Marc Gold, Quebec.

The Chair: And by video from The Rock.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 4 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, auquel a été renvoyé le projet de loi C-68, Loi modifiant la Loi sur les pêches et d'autres lois en conséquence, se réunit aujourd'hui, à 8 h 5, pour examiner la mesure législative; et, à huis clos, pour étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Je m'appelle Fabian Manning. Je suis sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador. Je suis heureux de présider la séance de ce matin. Avant de donner la parole à nos témoins, j'aimerais inviter les membres du comité à se présenter.

Le sénateur McInnis : Thomas McInnis, Nouvelle-Écosse.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick. Bienvenue.

[*Traduction*]

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Jean Lanteigne, directeur général, Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels inc. : Jean Lanteigne, directeur général de la Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels située à Shippagan, au Nouveau-Brunswick, au cœur de la péninsule acadienne. Bonjour.

[*Traduction*]

Rick Williams, directeur de recherche, Conseil canadien des pêcheurs professionnels : Rick Williams, directeur de recherche, Conseil canadien des pêcheurs professionnels.

Le sénateur Campbell : Larry Campbell, Colombie-Britannique.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Busson : Bev Busson, Colombie-Britannique.

Le sénateur Gold : Marc Gold, Québec.

Le président : Et par vidéoconférence, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Keith Sullivan, President, Fish, Food and Allied Workers: Keith Sullivan with the Fish, Food and Allied Workers Union. Good morning.

The Chair: The committee is continuing its study of Bill C-68, An Act to amend the Fisheries Act and other Acts in consequence. This morning we are pleased to welcome three witnesses. On behalf of the members of the committee, I want to thank you for being here. I understand you each have opening remarks, so we'll give you the opportunity to present those, and then we'll have questions from our senators.

Mr. Sullivan: Thank you very much. I'm actually getting a little feedback. Can you hear me okay?

The Chair: Yes, we can.

Mr. Sullivan: Thank you.

I represent nearly 15,000 men and women working in Newfoundland and Labrador who are members of the Fish, Food and Allied Workers union. Many of our members are employed in the fishing industry, and that includes about 10,000 harvesters. FFAW members live in nearly 500 communities in every single region of our province. Many of the communities have existed for centuries and almost all were founded because of the fishery. The inshore fishery has been the primary economic driver of coastal communities in Newfoundland and Labrador and has contributed to building a very strong middle class.

Today, my comments are going to focus on the fisheries management provisions in Bill C-68, specifically section 2.5's reference to the consideration for:

. . . social, economic and cultural factors in the management of fisheries . . .

And:

. . . the preservation or promotion of the independence of licence holders in commercial inshore fisheries . . .

Our fisheries are experiencing dramatic changes resulting from shifts in the ecosystem. Shellfish stocks that were once more abundant off our coast are seeing some declines, while groundfish, like the iconic Northern Cod, are seeing significant increases. What's clear is that during this time of transition we can't afford to make fisheries decisions in silos. We can't afford to ignore the wealth of knowledge offered by people who spend their days aboard the boats.

Keith Sullivan, président, Fish, Food and Allied Workers : Keith Sullivan, du syndicat Fish, Food and Allied Workers. Bonjour.

Le président : Le comité poursuit son étude du projet de loi C-68, Loi modifiant la Loi sur les pêches et d'autres lois en conséquence. Ce matin, nous sommes heureux d'accueillir trois témoins. Au nom des membres du comité, je vous remercie de votre présence. J'ai cru comprendre que vous avez chacun une déclaration liminaire, et nous vous donnerons donc l'occasion de la présenter, pour ensuite passer aux questions des sénateurs.

M. Sullivan : Merci beaucoup. Il y a de la rétroaction. M'entendez-vous bien?

Le président : Oui.

M. Sullivan : Merci.

Je représente près de 15 000 hommes et femmes qui travaillent à Terre-Neuve-et-Labrador et qui sont membres du syndicat Fish, Food and Allied Workers. Beaucoup d'entre eux sont employés dans l'industrie de la pêche, dont 10 000 pêcheurs. Les membres du syndicat vivent dans près de 500 collectivités dans toutes les régions de notre province. Un grand nombre de ces collectivités existent depuis des siècles, et elles ont presque toutes été fondées à cause de la pêche. La pêche côtière est le principal moteur économique des collectivités côtières à Terre-Neuve-et-Labrador et a contribué à la création d'une classe moyenne très forte.

Aujourd'hui, mes observations mettront l'accent sur les dispositions concernant la gestion des pêches dans le projet de loi C-68, plus précisément sur les éléments suivants à considérer à l'article 2.5 :

[...] les facteurs sociaux, économiques et culturels dans la gestion des pêches [...]

Et :

[...] la préservation ou la promotion de l'indépendance des titulaires de licences ou de permis dans le cadre des pêches côtières commerciales [...]

Nos pêcheries subissent des changements radicaux attribuables à des changements dans l'écosystème. Certains stocks de mollusques et de crustacés qui représentaient une ressource abondante au large de nos côtes sont en déclin, tandis que les stocks de poissons de fond, comme l'emblématique morue du Nord, s'accroissent considérablement. Ce qui est certain, c'est que pendant cette période de transition, nous ne pouvons pas nous permettre de prendre en vases clos des décisions sur les pêches. Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer la mine de connaissances offerte par les personnes qui passent leur vie sur les bateaux.

New considerations for decision-making within the Fisheries Act that incorporate community knowledge, social, economic and cultural factors, as well as the preservation and promotion of the independence of inshore licence holders will help to ensure our fisheries are managed with not only people but communities in mind as well.

It wouldn't be an exaggeration for me to say that the most important economic development policies for Newfoundland and Labrador's coastal regions and communities are fleet separation and owner operator. These policies have kept the viable inshore fleet in place and have injected significant wealth into every single corner of our province. While inshore fish harvesters, their families and communities recognize the importance of these policies, there are some who don't see the value of safeguarding these important policies.

Over the past 20 years there has been a sustained attack on the owner-operator and fleet separation primarily by processing companies.

That has had serious economic repercussions for the fishery and coastal regions. As a result, corporations have gained a lot of control of these licences and are really siphoning off the wealth and benefits from inshore fisheries and away from our adjacent coastal communities. Of particular concern is the impact that controlling — or sometimes called trust agreements — have had on the cost of fishing licences. It has made it extremely difficult for young people to enter the fishery. I know this committee is going to hear many witnesses as you study this legislation, but I would like to share a story that will really emphasize how important Bill C-68 is to young harvesters in our province and future harvesters.

Stephanie is a fish harvester from Port de Grave. I met her at the last union convention. Her father happened to be an active member of our union over the years. Wayne and I had a lot of lively debates, suffice to say, about different issues. One thing we always agreed on is that we need to find ways to get young people into the fishery. Wayne did that. He encouraged his daughter to go fishing.

Stephanie, like a lot of people who grew up during the moratorium, went on to a different career path. After 13 years doing something she didn't have a real passion for, she changed direction. She had support and encouragement from her family. She started out fishing cod with her father. Then moved to crab, capelin, other species. Despite being from a fishing family, it has been a continuous uphill battle for Stephanie, who is trying to run her own enterprise, to support a young family and keep value

L'ajout d'éléments à considérer pour la prise de décisions dans la Loi sur les pêches, soit les facteurs sociaux, économiques et culturels ainsi que la préservation ou la promotion de l'indépendance des titulaires de licences ou de permis de pêche côtière, contribuera à gérer nos pêches en tenant compte non seulement des gens, mais aussi des collectivités.

Il ne serait pas exagéré pour moi de dire que les politiques de développement économique les plus importantes pour les régions et les collectivités côtières de Terre-Neuve-et-Labrador sont celles sur la séparation des flottilles et sur les propriétaires-exploitants. Ces politiques ont maintenu en place une flottille viable de pêche côtière et ont injecté une richesse considérable aux quatre coins de notre province. Les pêcheurs côtiers, leurs familles et les collectivités reconnaissent l'importance de ces politiques, mais certains ne voient pas l'utilité de protéger ces importantes mesures.

Au cours des 20 dernières années, les politiques sur les propriétaires-exploitants et sur la séparation des flottilles ont subi une attaque soutenue, surtout de la part des entreprises de transformation.

Cette attaque soutenue a eu de graves répercussions économiques pour la pêche et les régions côtières. Les entreprises ont ainsi accaparé une grande partie des permis et siphonnent vraiment la richesse et les bienfaits des ressources halieutiques côtières au détriment de nos collectivités côtières adjacentes. Ce qui est particulièrement préoccupant est l'incidence que ce contrôle — on parle parfois d'accords de fiducie — a eue sur le coût des permis de pêche. Il est effectivement devenu très difficile pour les jeunes d'entrer dans le secteur de la pêche. Je sais que votre comité entendra de nombreux témoins en étudiant cette mesure législative, mais j'aimerais vous raconter une histoire qui attire vraiment l'attention sur l'importance du projet de loi C-68 pour les jeunes pêcheurs dans notre province et pour les futurs pêcheurs.

Stephanie est une pêcheuse de Port de Grave. Je l'ai rencontrée au dernier congrès syndical. Son père a été un membre actif de notre syndicat au fil des ans. Je me contenterai de dire que Wayne et moi avons eu de nombreuses discussions animées sur différents sujets. Nous nous sommes toutefois toujours entendus pour trouver des façons d'intégrer des jeunes au secteur. C'est ce que Wayne a fait. Il a encouragé sa fille à aller pêcher.

Stephanie, comme beaucoup de personnes ayant grandi pendant le moratoire, a choisi un cheminement de carrière différent. Après 13 années à faire un travail qui ne la passionnait pas vraiment, elle a effectué un virage. Avec le soutien et l'encouragement de sa famille, elle a commencé à pêcher la morue avec son père. Elle est ensuite passée au crabe, au capelan et à d'autres espèces. Même si elle vient d'une famille de pêcheurs, elle a dû livrer une bataille incessante en tentant

in her community. That's why we need these strong legal protections in Bill C-68 to prevent controlling agreements.

Senators, you have an opportunity to ensure that young harvesters are not pushed out, they are not outbid by Bay Street investors or people outside our provinces who are willing to pay much more for licences. That's why Bill C-68 can actually help with that. Stephanie's story is similar to many other stories of young harvesters who are passionate about fishing but don't have the access to the capital or are just outbid by large processing companies and sometimes of foreign origins.

The problem is that fleet separation, owner-operator policies have been remarkably easy to circumvent in recent years. Legal teams for companies have developed these trust or controlling agreements where the licence holder must transfer the beneficial interest of licence to another party that is not legally entitled to hold one. In these transactions, control over how a licence is used, sold or managed is also granted to a third party that is not entitled to hold this licence. That's why the enforcement powers are also critical to ensuring that the owner operator is protected.

The owner operator of a fishery is a strategic asset to Canada's economy. A policy alone is insufficient to safeguard the social, economic, cultural futures of our coastal communities. That's why, with the force of law, these policies will become more robust, with legal consequences for corporations holding fish harvesters in these controlling agreements. Protecting the owner-operator fisheries is one of the best ways to build a strong middle class, create jobs, strengthen the economy in hundreds of our communities, like the small place where I would have come from, grew up in Calvert. And like I said, there are hundreds of others that depend on the fishery across Newfoundland and Labrador and the rest of Atlantic Canada. The inshore fishery can play a major role in building an economy in coastal communities so no one is left behind, and it's a firm belief of FFAW and our members that Bill C-68 is critically important to the future of our industry.

Thank you for the opportunity. I'll leave the remarks there. Thank you for the time. I wish I could be with you in person today and I look forward to some of your questions, senators.

The Chair: Thank you Mr. Sullivan.

d'exploiter sa propre entreprise, de soutenir sa famille et de contribuer au maintien de la valeur de sa collectivité. C'est pour cette raison que nous avons besoin de ces solides protections juridiques dans le projet de loi C-68 pour prévenir les accords de contrôle.

Chers sénateurs, vous avez l'occasion de faire en sorte que les jeunes pêcheurs ne soient pas évincés, ne soient pas victimes de surenchères à Bay Street ou de la part de personnes à l'extérieur de nos provinces qui sont prêtes à payer plus cher pour les permis. C'est pour cette raison que le projet de loi C-68 peut venir en aide. L'histoire de Stephanie est semblable à celle de nombreux autres jeunes pêcheurs passionnés qui n'ont pas le capital ou qui sont victimes des meilleures offres de grandes entreprises de transformation qui sont parfois d'origine étrangère.

Le problème est que les politiques relatives à la séparation des flottilles et aux propriétaires-exploitants sont devenues très faciles à contourner au cours des dernières années. Les équipes juridiques d'entreprises ont mis au point ces accords de fiducie ou de contrôle en vertu desquels le titulaire d'un permis doit en transférer l'intérêt bénéficiaire à une autre partie qui n'a pas légalement le droit d'en posséder un. Dans ces transactions, le contrôle exercé sur la façon d'utiliser, de vendre ou de gérer un permis est également accordé à une tierce partie qui n'a pas légalement le droit d'en posséder un. C'est pour cette raison que les pouvoirs d'exécution sont également essentiels à la protection des propriétaires-exploitants.

Les pêcheurs propriétaires et exploitants procurent un avantage stratégique à l'économie du Canada. Une seule politique ne suffit pas pour protéger les facteurs sociaux, économiques et culturels de nos collectivités côtières. C'est pourquoi, grâce à la force d'une loi, ces politiques seront plus rigoureuses et prévoiront des conséquences juridiques pour les sociétés qui maintiennent les pêcheurs dans ces accords de contrôle. La protection des pêcheurs propriétaires et exploitants est une des meilleures façons de bâtir une classe moyenne forte, de créer des emplois et de renforcer l'économie dans des centaines de nos collectivités, comme la petite ville où j'ai grandi, Calvert. Et comme je l'ai dit, des centaines d'autres personnes dépendent de la pêche à Terre-Neuve-et-Labrador et dans le reste du Canada atlantique. La pêche côtière peut jouer un rôle majeur pour bâtir une économie dans les collectivités côtières afin que personne ne soit laissé pour compte, et le syndicat, Fish, Food and Allied Workers, et nos membres croient fermement que le projet de loi C-68 est extrêmement important pour l'avenir de notre industrie.

Merci de l'occasion de témoigner. Je vais arrêter mes observations ici. Merci de votre temps. J'aurais aimé être avec vous en personne aujourd'hui et je suis impatient d'entendre vos questions, mesdames et messieurs les sénateurs.

Le président : Merci, monsieur Sullivan.

[*Translation*]

Mr. Lanteigne: Good morning. I'll be making my presentation in French.

[*English*]

In opening, I did add some more things to my presentation today. The notes will probably be shared with you later on.

[*Translation*]

Senators, first of all, thank you for allowing us to appear here today to talk about a subject that is extremely important to each of the members that I represent. A few words about who we are. The Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels celebrated its fiftieth anniversary last year.

First, we are very pleased with the initiative taken by the Minister of Fisheries and Oceans to clarify and strengthen various parts of the fisheries act, particularly as regards protecting fish and fish habitats.

In Canada, we have been engaged in commercial fishing since the time of Jacques Cartier. So have the First Nations, whose fishing activities go back even further in time. There is no doubt that we have an in-depth understanding of fish and fish habitats. In that sense, we are very pleased with the new section 2.5, which updates the act and gives the department of fisheries valuable management tools. For many years, we have been managing fish by species. With climate change, we need to look much more at ecosystem-based approaches, not the siloed ones we have now, where the fishing of one species is detrimental to another. Including community knowledge and expanding the vision to include social, economic and cultural factors satisfies our call to have the scope of the department's mandate expanded, which to date only covered "conservation and protection" in its approach and its management framework. This new approach is a much better fit for the concept of sustainable fishing today.

Still with regard to new section 2.5, paragraph (h) will add to the act "the preservation or promotion of the independence of licence holders in commercial inshore fisheries." This is about the policy for owner-operators, as Keith said earlier.

We are very pleased with the new provisions in Bill C-68 that protect our way of life and prevent individuals or corporations from assuming the privileges granted to fishers who want to earn an honest living, ensuring our coastal communities stay vibrant and flourish.

[*Français*]

M. Lanteigne : Bonjour. Je vais faire ma présentation en français.

[*Traduction*]

Je commence par dire que j'ai ajouté certaines choses à mon exposé d'aujourd'hui. Les notes vous seront probablement transmises plus tard.

[*Français*]

Mesdames les sénatrices et messieurs les sénateurs, tout d'abord, merci de nous permettre de comparaître ici sur un sujet extrêmement important pour tous les membres que je représente aujourd'hui. Je tiens à souligner que la Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels a célébré son 50^e anniversaire de fondation l'an dernier.

Tout d'abord, nous nous réjouissons de l'initiative prise par le ministre de Pêches et Océans Canada de préciser et de renforcer plusieurs aspects de la Loi sur les pêches, notamment la protection du poisson et de son habitat, sans quoi nous n'aurions aucune pêche.

Nous pratiquons en terre canadienne la pêche et son métier depuis la venue de Jacques Cartier. Il en est de même pour les Premières Nations qui, elles, le font depuis encore plus loin dans le temps. Nous possédons sans doute une connaissance profonde du poisson et de son habitat. En ce sens, nous nous réjouissons de l'introduction de l'article 2.5, qui vient moderniser la loi et donner des outils de gestion intéressants au ministère des Pêches et des Océans. Depuis plusieurs années, nous gérons les pêches par espèces. Avec les changements climatiques, nous devons considérer des approches écosystémiques et non en silos, comme nous le faisons présentement, alors que la pêche de l'un devient l'ennemi de l'autre. Inclure les connaissances des collectivités et, enfin, étendre la vision pour inclure les facteurs sociaux, économiques et culturels répond à nos demandes d'élargir le mandat du ministère qui, à ce jour, ne tenait compte que de « conservation et de protection » dans son approche et dans son cadre de gestion. Ceci répond plus amplement au concept de pêche durable d'aujourd'hui.

Toujours en ce qui a trait à l'article 2.5, l'alinéa h) vient inclure dans la loi la politique du propriétaire-exploitant, comme Keith l'a précisé un peu plus tôt.

Nous saluons ces nouvelles dispositions du projet de loi C-68 qui visent à protéger notre mode de vie et à déjouer toutes sortes d'individus et de compagnies qui tentent de s'approprier les privilèges accordés à des pêcheurs qui souhaitent gagner honnêtement leur vie et qui permettent à nos communautés côtières de demeurer vivantes et dynamiques.

This is a positive step here. We are victims of our own success. The evidence is that our fishing businesses are profitable. This is new. We have gone through times of poverty, subsistence living and despair, when we were able to get rid of the big foreign companies that exploited our fishers. You may remember the time of Loggie, Robin Jones, Fruings, et cetera.

When the new bill was proposed, many fish plant owners lobbied MPs of all stripes, you among them. Don't fall for it. They argue that they create lots of jobs and that they don't have any guaranteed access to the resource. But the real job makers are the fishers themselves. That's where everything starts. Without a fisher, without the fish, there is no catch and no economic activity. If the concept of vertical integration is applied to Canadian fisheries in Atlantic Canada, it would immediately devastate many coastal communities.

The last time the Fisheries Act was reviewed by the previous government, we ended up with many new expenses in addition to our existing licence costs, such as: fees for dockside weighing, at-sea observers, cost of financing scientific activities, the imposition of at-sea monitoring, and the logbook.

As a result, for our fisheries — crab and shrimp — Government of Canada fees are often the second or third highest expense, after paying workers' wages and fuel. Is this normal? The question needs to be asked. We would say no, and what's more, it is an unfair system.

For your information, because they are ITQs, the licensing costs for shrimpers are \$66/MT, and for crabbers are \$137.50/MT, which cost an average of about \$20,000 this year, while a lobster fishing licence costs \$100. In addition, most other fisheries do not have to pay the fees listed earlier. This is the reality.

We are hoping that the new act will establish a better balance. We want to see a model that is fair for everyone, based on income rather than an arbitrary model that does not take into account the economic situation of a particular fishery.

I'd now like to talk about the next generation, and training. We all know that training is a matter of provincial jurisdiction, but in the particular case of fisheries, where licences are federally issued, it's a bit of a two-headed beast. Bill C-68 does not address this matter, and we believe this is a serious oversight.

Il y a un élément positif à cette affaire : nous sommes victimes de notre succès. C'est la preuve que nos entreprises de pêche sont prospères. C'est nouveau. Nous nous sommes sortis d'une vie de pauvreté, de subsistance et de misère au moment où nous avons été en mesure de nous débarrasser des grandes compagnies étrangères qui exploitaient nos pêcheurs. Rappelons-nous le temps des compagnies Loggie, Robin et Jones, Fruing, et cetera.

Avec l'arrivée de ce nouveau projet de loi, plusieurs propriétaires d'usines de pêche ont mis en œuvre des stratégies de lobby auprès de députés de différents partis, et probablement auprès de certains d'entre vous. Ne soyons pas dupes. Ils argumentent qu'ils génèrent beaucoup d'emplois et qu'ils n'ont aucune garantie d'accès à la ressource, mais le véritable générateur d'emplois, c'est le pêcheur lui-même. C'est avec lui que tout débute. Sans le pêcheur, pas de poisson, pas de débarquement, pas d'activité économique. Ce concept d'intégration verticale dans les pêches canadiennes du Canada atlantique aurait pour conséquence immédiate de ruiner bien des communautés côtières.

Lors de la dernière révision de la Loi sur les pêches par le précédent gouvernement, nous nous sommes retrouvés avec une quantité de nouvelles dépenses en sus des coûts de permis déjà existants, notamment les frais pour le pesage à quai, les observateurs en mer, les coûts pour les sciences, l'imposition de surveillance en mer et le journal de bord.

En conséquence, dans le cas de nos pêches, pour le crabe et les crevettes, le gouvernement du Canada est, dans bien des cas, la deuxième ou la troisième dépense en importance, après le salaire des pêcheurs et le mazout. Est-ce normal? Posons-nous la question. Nous disons que non. De plus, ce système est inéquitable.

Pour votre information, parce qu'ils sont à quotas individuels transférables (QIT), les coûts de permis imposés aux crevettiers sont de 66 \$ la tonne et de 137,50 \$ pour les crabiers, ce qui représente cette année une moyenne de 20 000 \$, alors qu'un permis pour la pêche au homard coûte 100 \$. De plus, la majorité des autres pêches n'ont pas à verser de frais pour les points énumérés plus haut. Voilà la réalité.

Nous souhaitons que la nouvelle loi permette d'équilibrer la situation. Nous aimerions voir un modèle équitable pour tous et basé sur les revenus, plutôt qu'un système arbitraire qui n'a rien à voir avec la réalité économique d'une pêcherie en particulier.

Parlons maintenant de relève et de formation. Nous savons tous que la formation est de responsabilité provinciale. Toutefois, dans le cas particulier des pêches où l'accès à un permis passe par le gouvernement fédéral, nous avons ici une espèce d'animal à deux têtes. Le projet de loi C-68 ne traite pas de cette situation, et nous considérons qu'il y a ici une lacune importante.

First, let's talk about the next generation. The average age of fishers is very high, all across Canada. In our area, it's 57 years old, and it keeps getting higher. We often joke about it being like Heinz 57 sauce. Very few young people are joining this industry, even though it is very interesting. One reason for this is that getting a licence is becoming more and more difficult, more and more expensive, and is often in the hands of lawyers, accountants and tax experts who play to the highest bidder and who more often than not have questionable business profiles.

Access to funding is non-existent and the costs associated with getting a licence are prohibitively expensive for a young fisher who wants to make a career of it. Under the current system, only wealthy people can get a licence. As a result, the field is narrowing or becoming more concentrated.

When I first became the head of the federation, the cost of a snow crab licence was about \$2 million. That's already a lot of money for someone who is 25 or 30 years old. Now, 10 years later — and this is fresh data from three weeks ago — one licence was transferred, without the cost of the boat, for \$8 million. You can see how this just doesn't make sense. The department says it doesn't have anything to do with that, and it turns a blind eye. At this rate, we are going to hit a wall, and fast. We need to wake up and take a hard look at this issue.

We need to ask ourselves: Who will fish? What? How? As a country, as a nation, how are we preparing our young people to take on this role?

I'd like to close with a story. Last summer, the Fisheries and Oceans research vessel *Teleos* was at sea with its crew and teams of Fisheries Department scientists, and it had to return to port. The trawl was torn. No one on the ship knew what to do. They had to fly in a fisherman from Newfoundland to repair it. The ship went to port in Rivière-au-Renard, in Gaspé. In addition to the cost and the waste of everyone's time, this is a great example of where we're at right now.

In conclusion, we need Bill C-68 to be adopted as quickly as possible so that it can be implemented.

Thank you for your attention.

[English]

The Chair: Thank you.

Mr. Williams: I appear today as research director for the Canadian Council of Professional Fish Harvesters, the national human resources sector council for the fish harvesting industry across Canada. We represent harvester organizations in

Parlons d'abord de la relève. L'âge moyen des pêcheurs est très élevé partout au Canada. Chez nous, il est de 57 ans et il continue d'augmenter. On fait souvent de l'humour en disant que c'est la variété Heinz. Nous recrutons très peu de jeunes dans ce métier pourtant intéressant. Une des raisons qui explique cette situation est que l'accès à un permis devient de plus en plus difficile. Les permis sont plus en plus coûteux et, souvent, ils sont entre les mains d'avocats, de comptables ou de fiscalistes qui jouent au plus offrant et qui, la plupart du temps, ont des profils d'affaires pour le moins douteux.

L'accès à des programmes de financement est inexistant ou insuffisant. Les montants demandés pour obtenir un permis sont hors de portée pour un jeune pêcheur qui veut faire carrière. Présentement, nous assistons à un système où seuls les mieux nantis peuvent acquérir un permis. Le résultat est une forme de rationalisation ou de concentration.

À mon arrivée à la direction de la fédération, un permis de crabe des neiges se transigeait aux environs de 2 millions de dollars — déjà une somme plus qu'importante pour un jeune de 25 ou 30 ans. Dix ans plus tard — et nos données remontent à il y a trois semaines —, un permis a été transigé, sans le prix du bateau, à plus de 8 millions de dollars. Vous comprendrez que cela n'a aucun de sens. Le ministère répond que le problème n'a rien à voir avec lui, et on ferme les yeux. À ce rythme, nous allons vite frapper un mur. Il faut se réveiller et se pencher sur ce problème.

Posons-nous la question : qui va pêcher? Quoi? Comment? Comme pays, comme État, comment préparons-nous les jeunes à répondre à tout ceci?

Je terminerai avec une anecdote. L'été dernier, un navire de recherche de Pêche et Océans Canada, le *Teleos*, était en mer avec son personnel d'opération et ses équipes de scientifiques du ministère des Pêches. Or, on a dû revenir à quai, car on avait déchiré le chalut. Personne à bord ne s'y connaissait. Ils ont dû faire venir par avion un pêcheur de Terre-Neuve afin d'effectuer les réparations. Le bateau est donc rentré à Rivière-au-Renard, en Gaspésie. Au-delà des coûts et de la perte de temps pour tous, cela illustre très bien où nous en sommes.

En conclusion, nous avons besoin que le projet de loi C-68 soit adopté le plus rapidement afin de passer à sa mise en œuvre.

Merci de nous avoir écoutés.

[Traduction]

Le président : Merci.

M. Williams : Je suis ici aujourd'hui à titre de directeur de la recherche pour le Conseil canadien des pêcheurs professionnels, le conseil sectoriel national des ressources humaines pour l'industrie de la pêche au Canada. Nous représentons les

commercial fisheries, including Indigenous fisheries. Our primary mandate is labour force renewal.

There are many important provisions in Bill C-68 that our members support including respect for Indigenous rights, improvements in stock conservation and habitat protection, and strengthening surveillance and enforcement to reduce illegal fisheries. However, we will focus our comments on section 2.5, like the previous two speakers, and its new language on consideration for social, economic and cultural factors in the management of fisheries, and for the preservation or promotion of the independence of licence holders and commercial inshore fisheries.

It is our understanding that these clauses are included in the act to affirm the minister's authority to shape licencing policies, allocations decisions and fisheries management plans to address social, cultural and economic objectives, an authority that has been challenged in recent legal proceedings.

This language in Bill C-68 is strongly supported by council members because the strategic exercise of the minister's authority, and indeed responsibility in these areas, is critically important for labour force renewal. We have recently completed a three-year \$1.7 million study funded by Employment and Social Development Canada on labour supply and demand trends in the Canadian fish harvesting sector. We have shared the report with the committee secretariat.

Major findings from the study include: First, responding to surging global demand for seafood products, the Canadian fishing industry is currently experiencing unprecedented growth. Since the end of the great recession in 2009, the after-inflation value of seafood exports is up by two thirds and average fish harvester incomes have doubled. I appended some data on that to your document.

Depending on how this growth is managed, the fishery holds potential to generate much needed economic renewal in rural coastal regions and Indigenous communities across Canada.

Second, we have fish. We have market demand. The biggest barrier to the realization of this growth potential will be shrinking labour supply. Demographic data confirms that over 40 per cent of the current labour force — captains and crew — will age out of the industry by 2025. Due to long-term rural population decline and youth outmigration, there are simply not enough potential new entrants in coastal communities to replace them.

organisations de pêcheurs dans les pêches commerciales, y compris les pêches autochtones, et notre mandat principal est le renouvellement de la main-d'œuvre.

Le projet de loi C-68 comporte de nombreuses dispositions importantes que nos membres appuient, notamment le respect des droits des Autochtones, l'amélioration de la conservation des stocks et de la protection de l'habitat, et le renforcement de la surveillance et de l'application de la loi pour réduire la pêche illégale. Toutefois, nous concentrons ici nos commentaires sur l'article 2.5 et son nouveau libellé sur la prise en considération des « facteurs sociaux, économiques et culturels dans la gestion des pêches » et sur « la préservation ou la promotion de l'indépendance des titulaires de licences ou de permis dans le cadre des pêches côtières commerciales ».

Nous croyons comprendre que ces dispositions sont incluses dans la loi afin de confirmer le pouvoir du ministre de modeler les politiques de délivrance des permis, les décisions en matière de répartition et les plans de gestion des pêches en fonction des objectifs sociaux, culturels et économiques, un pouvoir qui a été contesté dans de récentes procédures judiciaires.

Les membres du conseil appuient sans réserve ce libellé dans le projet de loi C-68, car l'exercice stratégique de l'autorité et de la responsabilité du ministre dans ces domaines est d'une importance cruciale pour le renouvellement de la main-d'œuvre. Nous avons récemment terminé une étude triennale de 1,7 million de dollars, financée par Emploi et Développement social Canada, sur les tendances de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans le secteur canadien de la pêche. Nous avons transmis le rapport au secrétariat du comité.

Les principales conclusions de l'étude sont, notamment : premièrement, l'industrie canadienne de la pêche connaît actuellement une croissance sans précédent en raison de la forte augmentation de la demande mondiale pour les produits de la mer. Depuis la fin de la grande récession en 2009, la valeur après inflation des exportations de produits de la mer a augmenté des deux tiers, et le revenu moyen des pêcheurs a doublé. J'ai annexé à votre document des données à ce sujet.

Selon la façon dont cette croissance est gérée, la pêche a le potentiel de générer un renouveau économique fort nécessaire dans les régions rurales et côtières ainsi que dans les collectivités autochtones du Canada.

Deuxièmement, nous avons du poisson et nous avons une demande du marché. La réduction de l'offre de main-d'œuvre constituera le principal obstacle à la réalisation de ce potentiel de croissance. Les données démographiques confirment que plus de 40 p. 100 de la main-d'œuvre actuelle — capitaines et équipages — se retireront de cette industrie d'ici 2025. En raison du déclin à long terme de la population rurale et de l'exode des jeunes, il n'y a tout simplement pas assez de nouveaux venus potentiels dans les collectivités côtières pour les remplacer.

According to the 2016 census for the entire rural economy in Newfoundland and Labrador, for every 100 workers reaching retirement age, there are only 60 young people entering the labour force. In rural Nova Scotia and British Columbia, there are 75. In rural New Brunswick and Quebec, only 70. From 25 to 40 jobs will go unfilled across all rural industries unless new entrants are attracted from outside these regions. This is not just a fisheries problem; it's a rural economy problem.

As the fish in the water grows in value, as Jean has pointed out, the market value of the rights to harvest that fish will also keep rising, generating new barriers to intergenerational transfers of fishing enterprises. Crew workers and new entrants to the industry have increasing difficulty accessing sufficient capital to purchase enterprises from rich hiring owner operators, while fish processors and outside investors are ramping up efforts to gain control of licences and quota, further contributing to price inflation.

This is a potentially very divisive issue among communities and industry organizations, pitting retiring harvesters against new entrants and crew members who aspire to become owner operators. Policy and program innovations will be needed to provide new paths to owner-operator status and affordable sources of loans and investment capital.

Four, the British Columbia fishery is not seeing the growth now under way in Atlantic Canada. We attribute this in large part to the absence of owner-operator and fleet separation protections in the Pacific region DFO. The 2009 to 2015 period saw increases from 125 to 325 per cent in average after inflation harvester incomes across Atlantic fisheries, but only nine per cent growth in British Columbia. If you go back to the year 2000, B.C. fishers had higher incomes than in the Atlantic region. Since 2000, their incomes have actually — after inflation dollars — gone down by 29 per cent.

In a wide open speculative market in B.C, licence and quota prices become unaffordable for people making their livings from actively fishing. To keep fishing, many owner operators have to pay from 70 to 80 per cent of their landed value of their gross earnings to lease quota from the people who own the licences and quota, onshore investors. It is understandable, therefore, that the labour force renewal challenge in B.C. is the most daunting, with income and job security that are not competitive with other industries. Indigenous communities have many young people needing career opportunities but under these conditions, they have very little access to jobs in commercial fisheries.

Selon les données du recensement de 2016, pour l'ensemble de l'économie rurale de Terre-Neuve-et-Labrador, sur 100 travailleurs qui atteignent l'âge de la retraite, il n'y a que 60 jeunes qui entrent sur le marché du travail. Dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique, il y en a 75, et dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick et du Québec, seulement 70. De 25 à 40 emplois ne seront pas comblés dans toutes les industries rurales, à moins que l'on n'attire de nouveaux venus de l'extérieur de ces régions. Ce n'est pas juste un problème de l'industrie de la pêche; c'est un problème économique rural.

Au fur et à mesure que la valeur du poisson dans l'eau augmente, comme Jean l'a souligné, la valeur marchande des droits de pêche de ce poisson ne cesse de croître, créant de nouveaux obstacles au transfert intergénérationnel des entreprises de pêche. Les membres d'équipage et les nouveaux venus dans l'industrie ont de plus en plus de difficulté à obtenir suffisamment de capitaux pour acheter des entreprises aux propriétaires-exploitants qui prennent leur retraite, tandis que les transformateurs de poisson et les investisseurs extérieurs intensifient leurs efforts pour obtenir le contrôle des permis et des quotas, contribuant ainsi à l'inflation des prix.

Il s'agit d'une question qui risque de diviser les collectivités et les organisations de l'industrie en opposant les pêcheurs qui prennent leur retraite aux nouveaux venus et aux membres d'équipage qui aspirent à devenir propriétaires d'entreprise. Il faudra innover en matière de politiques et de programmes afin d'ouvrir de nouvelles voies vers le statut de propriétaire-exploitant et d'offrir des sources abordables de prêts et de capitaux d'investissement.

Quatrièmement, la pêche en Colombie-Britannique ne connaît pas la croissance que connaît actuellement le Canada atlantique, et nous attribuons cela en grande partie à l'absence de protections relatives aux propriétaires-exploitants et à la séparation des flottilles dans la région du Pacifique du MPO. De 2009 à 2015, le revenu moyen après inflation des pêcheurs de l'Atlantique a augmenté de 125 à 325 p. 100, mais de seulement 9 p. 100 en Colombie-Britannique. Si on remonte à l'année 2000, les pêcheurs avaient des revenus plus élevés que ceux dans la région de l'Atlantique. Depuis 2000, leurs revenus — après indexation à l'inflation — ont diminué de 29 p. 100.

Dans le marché spéculatif très ouvert en Colombie-Britannique, le prix des permis et des quotas devient inabordable pour les gens qui tirent leur subsistance de la pêche. Pour continuer à pêcher, de nombreux propriétaires-exploitants doivent payer de 70 à 80 p. 100 de la valeur de leurs prises pour louer des quotas à des investisseurs-propriétaires sur la terre ferme. Il est donc compréhensible que le défi du renouvellement de la main-d'œuvre en Colombie-Britannique soit le plus décourageant avec des revenus et une sécurité d'emploi qui ne sont pas concurrentiels par rapport aux autres industries. De nombreux jeunes des communautés autochtones ont besoin de

In the Atlantic region, the owner-operator and fleet separation policies have largely kept control over rights to harvest adjacent fish stocks in the hands of independent, community-based small businesses. As a direct result, the decades-long surge in global demand for seafood products has brought middle class incomes and a new sense of optimism to our communities.

We still face challenges to manage our fisheries sustainably and to renew an aging labour force, but we do so with the knowledge our industry now has a bright economic future. We want our brother and sister harvesters in British Columbia to have the same prospects and opportunities. DFO has a significant leadership role to play in addressing these looming labour supply challenges. The most critical need is for more consistent and effective enforcement of the owner-operator and fleet separation policies in the Atlantic, and the development of parallel protections for Pacific region fleets to maintain ownership and control of access rights by independent harvester enterprises based in adjacent communities.

We are entering a new era in fisheries policies and governance, with greater opportunities and greater risks.

With sustainably managed harvesting and rapidly expanding global demand for seafood products, the fishery will continue to be a generator of significant new wealth. The critical question: Who will benefit?

As the industry expands in value, there is ever greater risk that the growth dividends will be drained away from rural communities by remote corporate interests and speculative investors, as has happened in other primary production sectors and is now the pattern in British Columbia. Fish harvesters are the primary producers of this new wealth and the primary stewards of the resources in their adjacent waters. Our member organizations want to see fair and substantial shares retained by the people who work in the industry to ensure rural economic renewal and the revitalization of Indigenous and non-Indigenous communities that have relied on fishing for many generations.

Our council therefore strongly supports the passage of Bill C-68 as an essential step in ensuring that DFO ministers have authority and responsibility, as stated in the bill, to preserve and promote:

. . . the independence of licence holders in commercial fisheries . . .

perspectives de carrière, mais dans ces conditions, ils ont très peu accès à des emplois dans le secteur de la pêche commerciale.

Dans la région de l'Atlantique, les politiques sur les propriétaires-exploitants et sur la séparation des flottilles ont permis aux petites entreprises communautaires de conserver le contrôle des droits de pêche sur les stocks de poissons adjacents. Conséquemment, la forte hausse de la demande mondiale pour nos produits de la mer depuis des décennies a généré de solides revenus pour la classe moyenne et un nouvel optimisme dans nos collectivités.

Nous faisons toujours face à des défis pour la gestion durable de nos pêches et le renouvellement d'une main-d'œuvre vieillissante, mais nous le faisons en sachant que notre industrie a maintenant un brillant avenir économique. Nous voulons que nos frères et sœurs pêcheurs de la Colombie-Britannique aient les mêmes perspectives et les mêmes possibilités. Le MPO a un rôle de leadership important à jouer pour relever ces défis imminents en matière d'offre de main-d'œuvre. Il est particulièrement important d'assurer une application plus cohérente et plus efficace des politiques sur les propriétaires-exploitants et sur la séparation des flottilles de la région du Pacifique, afin de maintenir la propriété et le contrôle des droits d'accès par les entreprises indépendantes de pêche dans les collectivités adjacentes.

Nous entrons dans une nouvelle ère en matière de politique et de gouvernance des pêches, avec de plus grandes possibilités et de plus grands risques.

Grâce à la gestion durable de la récolte et à l'augmentation rapide de la demande mondiale de produits de la mer, la pêche continuera de générer de nouvelles richesses importantes. Mais la question essentielle qui demeure est : qui en bénéficiera?

À mesure que l'industrie prend de la valeur, le risque est de plus en plus grand que les dividendes de la croissance soient détournés des collectivités rurales par des sociétés éloignées et des investisseurs spéculatifs, comme cela s'est produit dans d'autres secteurs de production primaire et comme c'est maintenant la tendance en Colombie-Britannique. Les pêcheurs sont les principaux producteurs de cette nouvelle richesse et les principaux intendants des ressources dans les eaux adjacentes. Nos organisations membres veulent que les gens qui travaillent dans l'industrie conservent des parts équitables et substantielles pour assurer le renouveau économique rural et la revitalisation des communautés autochtones et non autochtones qui dépendent de la pêche depuis plusieurs générations.

Notre conseil appuie donc sans réserve l'adoption du projet de loi C-68, qui constitue une étape essentielle pour s'assurer que le ministre du MPO a le pouvoir et la responsabilité, comme le prévoit le projet de loi, de préserver et de promouvoir :

[...] l'indépendance des titulaires de permis dans les pêches commerciales côtières [...]

The only amendment to the bill we would propose would be to revise this specific wording to say:

. . . preservation or promotion of the independence of owner-operator enterprises in commercial fisheries . . .

By doing so, we would have language that applies equally well in all regions of Canada.

Thank you for this opportunity to share our research findings and policy perspectives.

The Chair: Thank you to our witnesses for some great presentations. The first question will go to the deputy chair of our committee, Senator Gold.

Senator Gold: Welcome to all of you.

[*Translation*]

My first question is for Mr. Lanteigne. The bill states that the minister may take into consideration, among others, and I quote clause 2.5 you mentioned: community knowledge, social, economic and cultural factors, and the preservation or promotion of the independence of licence holders in commercial inshore fisheries. You said that taking these factors into consideration is in line with your wish that the department's mandate be broadened beyond conservation and protection.

Do you think you can contribute your community knowledge of social, economic and cultural factors via the existing consultation mechanisms? Or do you think the department would need new mechanisms to collaborate well with the communities concerned?

Mr. Lanteigne: Thank you for your extremely relevant question. Let's begin with a single factor, the determination of quotas. Sea fishers are the eyes of the department. That is where the greatest number of observers are to be found. They are the first to see what is going on.

In 2011, a type of goldfish, the golden redbfish, began to appear. It was not the Department of Fisheries and Oceans that realized this, but the fishers, because they are on the water, have eyes everywhere, and are fishing. Once they go back to land, they tell people what they saw, but no one listens. People talk about it, but the topic stays on the docks and in conversations in cafés.

The bill now says that the department wants to take community knowledge into account. Fishers are being invited to the table, which is very positive.

Le seul amendement au projet de loi que nous proposons est de modifier ce libellé pour dire :

[...] préservation ou promotion de l'indépendance des entreprises de propriétaires-exploitants dans les pêches commerciales [...]

Ainsi, le libellé s'appliquerait de façon égale dans toutes les régions du Canada.

Merci pour cette occasion de présenter les résultats de nos recherches et notre point de vue sur les politiques.

Le président : Je remercie nos témoins de leurs excellents exposés. Le vice-président du comité, le sénateur Gold, posera la première question.

Le sénateur Gold : Bienvenue à chacun de vous.

[*Français*]

Ma première question s'adresse à M. Lanteigne. Le projet de loi prévoit que le ministre pourra prendre en considération, entre autres, et je cite l'article 2.5 que vous avez mentionné, les connaissances des collectivités, les facteurs sociaux, économiques et culturels dans la gestion des pêches, et la préservation ou la promotion de l'indépendance des titulaires de licences ou de permis dans le cadre des pêches côtières commerciales. Vous avez dit que le fait de prendre ces éléments en considération répond à vos demandes d'élargir le mandat du ministère au-delà de la conservation et de la protection.

Pensez-vous que vous pouvez inclure vos connaissances communautaires par rapport aux facteurs sociaux, économiques et culturels aux mécanismes de consultation existants? Ou pensez-vous que le ministre aurait besoin de nouveaux mécanismes pour bien collaborer avec les collectivités affectées?

M. Lanteigne : Merci de votre question extrêmement pertinente. Commençons avec un seul élément, celui de la détermination des contingents. Les pêcheurs en mer sont les yeux du ministère. C'est là où on retrouve le plus de gens qui observent. Ils sont les premiers témoins de ce qui se produit.

En 2011, un stock de poisson rouge, de sébaste, a commencé à apparaître. Ce n'est pas le ministère des Pêches et des Océans qui s'en est rendu compte, mais bien les pêcheurs, parce qu'ils sont sur l'eau, ils ont des yeux partout et l'effort de pêche se pratique. Une fois arrivés à quai, ils témoignent de ce qu'ils ont vu, mais personne n'écoute. On en parle, mais le sujet reste sur les quais et nourrit les discussions dans les cafés.

Dans le projet de loi, on dit maintenant qu'on veut tenir compte des connaissances des collectivités. On invite les pêcheurs à la table, ce qui devient extrêmement intéressant.

At this time, a species advisory committee model is being used. There is an advisory committee on herring and one on groundfish, another on lobster, but these are only consultations. The decisions are not made in co-operation with the industry. We tell people what we have seen, the minister goes back home and decisions are made. It is high time that we modernize this method in the fishery sector. We don't necessarily want to copy the models used elsewhere. However, several countries give an important place to the knowledge of the people who practise the trade. That priority becomes extremely important if we want to manage the fishery, not only by species, but also with regard to what is happening under the surface.

You talk about reconstituting the stocks. How are we going to reconstitute them if we don't have a clear picture of what is going on with seals who gobble up just about everything in the water? People do not accept to work in co-operation with fishers to come to solutions. That is why this part of the law interests us a great deal. This would really change the department's vision and its management method.

Senator Gold: If I understand clearly, the concept of co-operation is now accepted, and will be in the law. However, the way things are done needs to be changed. It is the implementation that will be important.

Mr. Lanteigne: People often say that the devil is in the details. I think everyone knows the expression well. As soon as a legislative framework is put in place, people want to know how it will work and how things will be done. To borrow a well-known expression, are we going to be able to walk the talk? That's a whole other story. At least, the legislative framework will be in place to allow that, because that is not the case right now.

[English]

Senator Gold: Chair, I would like to ask one more question, which I invite both Mr. Williams and Mr. Sullivan to address. This is about the important issue of fleet separation and independence of licence holders. We understand from witnesses and colleagues around the table how important that is, not only for the well-being of families but of whole communities. Indeed, when the minister was here most recently to launch our study of this bill, we heard him address that issue and the potential differences between the East Coast and the West Coast.

Mr. Sullivan — and I also invite Mr. Williams to comment — you mentioned that violating the policy for preserving the independence of the inshore fleet would not currently qualify as a legislative or regulatory contravention, which would allow the minister to intervene. I think the phrase that you wrote was, “policy is not a law,” or something like that.

Actuellement, on procède selon un modèle de comités consultatifs par espèce. On a un comité consultatif sur le hareng, un sur le poisson de fond, un autre sur le homard, mais on ne fait que consulter. Les décisions ne sont pas prises en collaboration avec l'industrie. On témoigne de certaines observations, le ministre retourne chez lui et prend ses décisions. Il est grand temps que l'on modernise cette façon de faire pour le secteur de la pêche. On ne veut pas nécessairement copier les modèles sur lesquels on se base ailleurs. Toutefois, plusieurs pays réservent une place importante au savoir et aux connaissances des gens qui pratiquent le métier. Cette priorité devient extrêmement importante si on veut en arriver à gérer les pêches, non seulement par espèce, mais aussi pour ce qui se passe sous l'eau.

On parle de reconstituer les stocks. Comment allons-nous les reconstituer si on ne dresse pas un portrait de la situation des phoques, qui mangent à peu près tout ce qui vit sous l'eau? On n'accepte pas de travailler en collaboration avec les pêcheurs pour apporter des solutions. C'est pourquoi cette partie de la loi nous intéresse beaucoup. On vient vraiment changer la vision du ministère et sa façon de gérer.

Le sénateur Gold : Si je comprends bien, la notion de collaboration est maintenant encadrée, ou elle le sera dans la loi. Cependant, il faudrait opérer un changement dans la façon de faire. C'est donc la mise en œuvre qui sera importante.

M. Lanteigne : On dit souvent que le diable est dans les détails. Je crois que tout le monde connaît bien l'expression. Dès qu'on met un cadre législatif en place, on veut savoir comment il va s'articuler et comment se feront les choses. Pour emprunter une expression bien connue, va-t-on réussir à passer des babines aux bottines? C'est une tout autre histoire. Au moins, le cadre législatif serait en place pour le permettre, car ce n'est pas le cas en ce moment.

[Traduction]

Le sénateur Gold : Monsieur le président, j'aimerais poser une autre question, et j'invite M. Williams et M. Sullivan à y répondre. Elle porte sur l'importante question de la séparation des flottilles et de l'indépendance des détenteurs de permis. Les témoins et mes collègues autour de la table nous ont fait comprendre à quel point c'est important, pour le bien-être non seulement des familles, mais aussi de l'ensemble des collectivités. En effet, lorsque le ministre était ici très récemment pour lancer l'étude de ce projet de loi, il a abordé la question et les différences possibles entre les côtes Est et Ouest.

Monsieur Sullivan — et j'invite aussi M. Williams à se prononcer —, vous avez mentionné que la violation de la politique pour préserver l'indépendance de la flottille côtière ne serait pas actuellement considérée comme une contravention législative ou réglementaire, ce qui permettrait au ministre d'intervenir. Je pense que la phrase que vous avez écrite était qu'« une politique n'est pas une loi », ou quelque chose du genre.

On the House of Commons side, DFO officials said they plan to move their owner-operator policies into regulation, based upon consultation with stakeholders. Once those regulations are in place, fisheries officers will be able to enforce those regulations, for example, under section 9 of Bill C-68.

I would invite you to comment on that. Does that give you comfort that the law is heading in the right direction?

Mr. Sullivan: The fact that they're moving regulations in that direction is obviously very good. There's been overwhelming support in Eastern Canada for strengthening this. The policy is already in place, but similar to Mr. Lanteigne's point earlier on needing more investment in this, it's good to say that we're going to manage differently, but we need to invest and actually do something.

The follow-up is also a part of the concern here. I think the legislation will strengthen this and, obviously, legalities around that, and having the regulation in place is obviously important. Then we need the investment of the enforcement of these companies, whether they are local processing companies or foreign investment companies that are looking to control our resources and take that wealth out. We need further investment in enforcement. That's one key piece I'd stress in this, particularly if you're working and living on the coast of Newfoundland and Labrador. This is something that's a key element as well.

Senator Gold: Mr. Williams, if I could invite you to comment on that, but also, perhaps, on the comment that the minister shared with us yesterday that the way in which the industry developed on the East Coast was different from the West Coast. He said he's looking into it but I got from him a reluctance to commit himself to do what I think you're asking for, which is to somehow translate the East Coast protections to the West Coast communities.

Mr. Williams: On your first question, I'm not a lawyer, but as I understand it, owner-operator and fleet separation have been policies, since the 1980s, subject to the minister changing the policy. Just in the last 15 years we've had three or four cycles of ministers suggesting that it's time to change and modify these. Then industry gets mobilized and there are huge fights. When the minister has, with PIIFCAF, reinforced the policy, there have been legal challenges from companies saying the minister does not have authority in these areas to rule on social and economic outcomes.

From the industry's point of view and from the people we represent, it's extremely important that this no longer be a policy.

Du côté de la Chambre des communes, les fonctionnaires envisagent d'inscrire leurs politiques sur les propriétaires-exploitants dans la réglementation, après avoir consulté des intervenants. Une fois que ces règlements seront en place, les agents des pêches seront en mesure de les faire respecter, par exemple, en vertu de l'article 9 du projet de loi C-68.

Je vous invite à me dire ce que vous en pensez. Trouvez-vous réconfortant que la loi soit sur la bonne voie?

M. Sullivan : Le recours à la réglementation est évidemment une très bonne chose. Une majorité écrasante dans l'Est du Canada appuie le renforcement de la politique. Elle existe déjà, mais un peu comme l'a fait valoir plus tôt M. Lanteigne à propos de la nécessité d'investir davantage, il est bon de pouvoir dire que nous allons gérer la question différemment, mais nous devons investir et passer à l'action.

Le suivi fait aussi partie des préoccupations. Je pense que le projet de loi va renforcer cela. De toute évidence, les aspects juridiques connexes et la mise en place de la réglementation sont importants. Nous avons ensuite besoin d'investir pour que les entreprises respectent les règles, qu'il s'agisse d'entreprises de transformation locales ou d'entreprises étrangères d'investissement qui cherchent à contrôler nos ressources et à extraire cette richesse. Nous devons investir davantage dans le respect des règles. C'est un des principaux aspects que je soulignerais à cet égard, surtout lorsqu'on travaille et vit sur la côte de Terre-Neuve-et-Labrador. C'est également un élément clé.

Le sénateur Gold : Monsieur Williams, pourriez-vous nous en parler et nous parler aussi, peut-être, de ce que le ministre nous a dit hier, à savoir que l'industrie s'est développée différemment sur la côte Est par rapport à la côte Ouest. Il a dit qu'il se penche sur la question, mais j'ai pu constater qu'il hésite à s'engager à faire ce que vous demandez, je crois, c'est-à-dire d'adapter d'une certaine façon les protections utilisées sur la côte Est aux collectivités de la côte Ouest.

M. Williams : À propos de votre première question, je ne suis pas avocat, mais d'après ce que j'en comprends, les politiques sur les propriétaires-exploitants et sur la séparation des flottilles existent depuis les années 1980 et peuvent être modifiées par le ministre. Au cours des 15 dernières années, trois ou quatre ministres nous ont dit qu'il est temps de les modifier. L'industrie se mobilise et les différends sont énormes. Lorsque le ministre a, au moyen de la politique Préserver l'indépendance de la flottille de pêche côtière dans l'Atlantique canadien, PIFPCAC, renforcé la politique, des entreprises s'y sont opposées devant les tribunaux en affirmant que le ministre n'a pas le pouvoir dans ces domaines de se prononcer sur des résultats sociaux et économiques.

Du point de vue de l'industrie et selon les gens que nous représentons, il est extrêmement important que ce ne soit plus une politique.

With regard to the West Coast, I would disagree with respect with the minister's description of the situation as an omelette that can't be unmade. There's a very long history here, but in the early 1990s both the East Coast and the West Coast were in situations where you had too many fishermen and not enough fish. You had stock collapses on both coasts and a dramatic change in the market situation with salmon and aquaculture and so on and the industries had to be restructured on both coasts.

On the West Coast, you had about 6,000 enterprises and on the East Coast about 30,000 enterprises in four provinces with multiple fisheries. Talk about an omelette, right? What the East Coast had was the owner-operator policy and the fleet separation policy. The restructuring, rationalization and downsizing has all taken place through a process of co-management in which harvest organizations were at the table and whatever strategies were put in place through the TAGS program and other licence buyback programs and so on. The industry was an integral part of figuring out how to do that.

On the West Coast, nobody stood up and said, "our primary objective here is to protect coastal communities and keep the fishing economy in place to support those communities." It was a tiny part of the B.C. economy in the fishery and 6,000 small businesses. We just opened it up to market-driven rationalization.

If you look on both coasts, the industry dramatically downsized in the 1990s but it stabilized by the time we got into the 2000s. Since that time, and in spite of the great recession, the dollar being at par with the U.S. and a lot of other shocks, the East Coast fishery has progressively grown, expanded and developed through strong conservation of stock, stock rebuilding and, as Keith pointed out, changes in stock composition, but we're working through all of that.

On the West Coast, you have not seen the growth in the value of exports at all. You have not seen incomes grow. You have not seen the workforce grow. In my view, having just completed two or three years of intensive study on this, the West Coast fishery is going to go over a demographic cliff very shortly. Nobody will work in it. You'll see foreign fleets coming in or you'll see foreign workers. In the Maritimes, at the moment we hardly have a fish plant that works without temporary foreign workers because of the way that industry works. We'll see the same thing on the West Coast on the harvesting side.

En ce qui a trait à la côte Ouest, je ne suis respectueusement pas d'accord avec le ministre lorsqu'il décrit la situation comme une omelette qu'on ne peut plus défaire. Cela remonte à loin, mais au début des années 1990, les côtes Est et Ouest avaient toutes les deux trop de pêcheurs et pas assez de poissons. Les stocks s'étaient effondrés sur les deux côtes et la situation sur les marchés avait radicalement changé compte tenu du saumon, de l'aquaculture et ainsi de suite, et il a fallu restructurer l'industrie sur les deux côtes.

Il y avait environ 6 000 entreprises sur la côte Ouest et environ 30 000 sur la côte Est dans quatre provinces, et différents types de pêche. On a parlé d'omelette, n'est-ce pas? Ce que la côte Est avait, ce sont les politiques sur les propriétaires-exploitants et sur la séparation des flottilles. La restructuration, la rationalisation et la réduction des effectifs se sont toutes faites à l'aide d'un processus de cogestion qui misait sur la participation des organisations de pêche et sur la mise en place de mesures dans le cadre de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, d'autres programmes de rachat des permis et ainsi de suite. L'industrie était au cœur de la réflexion sur la façon de procéder.

Sur la côte Ouest, personne ne s'est manifesté pour dire que le principal objectif était la protection des collectivités côtières et la préservation de l'économie halieutique pour les soutenir. Ce n'était qu'une toute petite partie de l'économie de la Colombie-Britannique dans les pêches avec 6 000 petites entreprises. Nous l'avons simplement soumise à une rationalisation axée sur le marché.

Sur les deux côtes, la taille de l'industrie a radicalement diminué dans les années 1990, mais elle s'est stabilisée au début des années 2000. Depuis ce temps, et malgré la grande récession, la parité du dollar avec le dollar américain et de nombreuses autres perturbations, le secteur des pêches de la côte Est a connu une croissance progressive, a pris de l'expansion et s'est développé grâce à une solide conservation, au rétablissement et, comme l'a souligné Keith, à des changements dans la composition des stocks. Nous nous penchons sur tout cela.

Sur la côte Ouest, la valeur des exportations ne s'est aucunement améliorée. Les revenus n'ont pas augmenté. La taille de la main-d'œuvre est demeurée inchangée. À mon avis, après avoir tout juste terminé deux ou trois années d'études approfondies sur la question, le secteur des pêches de la côte Ouest tombera très bientôt dans un précipice démographique. Personne ne travaillera dans le milieu. On verra des flottilles étrangères et des travailleurs étrangers occuper l'espace. À l'heure actuelle dans les Maritimes, nous n'avons pratiquement pas d'usine de transformation sans travailleurs étrangers temporaires compte tenu de la façon dont l'industrie fonctionne. Nous verrons la même chose sur la côte Ouest pour ce qui est de la pêche.

I think we have to uncook the omelette if we're going to have an industry that supports the communities adjacent to the resource in B.C. I'm sorry to go on, but it's a complex situation.

Senator Gold: Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Gold. I think we all agree it's a complex industry. That's why we're here trying to assist.

Senator Poirier: Thank you, again, to everyone for being here.

[Translation]

My first questions are for Mr. Lanteigne. First, thank you again for being here.

You shared your concerns with us about labour, particularly about the difficulties for younger people who want to join the fishing industry. In your opinion, how can we amend Bill C-68 to make conditions and the transfer of licences more flexible, while seeing to it that those transfers do not adversely affect the communities? In your opinion, how can the government help you to recruit younger people?

Mr. Lanteigne: That is a fundamental question. Today, if you go to a high school and ask young people if they are interested in a career as fishers, with the exception of the children of shipowners, you will see that there is very little interest. No one anywhere is promoting the fishing trade. Everyone wants their children to have professional careers as doctors, lawyers, architects, engineers, teachers and so on; everything except the fishing trade. So the starting point is to spark some interest for that sector.

As I said earlier, we are more or less faced with a two-headed creature. The Fisheries Department is responsible for issuing licences, for deciding who will go out on the water and how. The training aspect falls under provincial jurisdiction. The co-operation between federal and provincial jurisdictions at this time is minimal and varies according to governments. One day there can be good co-operation among government bodies. All of a sudden, the government changes, either at the federal or provincial level, and things are completely different. That has to be discussed in order to figure out how to approach that problem.

For our American cousins, the value of a licence is zero because the state holds the licences. The state gives the licences to the fisher. Once that person has stopped fishing, the licence ends and the state issues a new one.

Je pense que nous devons défaire l'omelette si nous voulons une industrie qui soutient les collectivités adjacentes aux ressources en Colombie-Britannique. Je m'excuse de la longueur de mon intervention, mais c'est une situation complexe.

Le sénateur Gold : Merci.

Le président : Merci, sénateur Gold. Je pense que nous convenons tous que c'est une industrie complexe. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici pour essayer de prêter main-forte.

La sénatrice Poirier : Une fois de plus, je vous remercie tous de votre présence.

[Français]

Mes premières questions s'adressent à M. Lanteigne. Premièrement, merci encore d'être ici.

Vous avez partagé avec nous vos inquiétudes par rapport à la main-d'œuvre, plus particulièrement les difficultés qui se posent pour les plus jeunes qui veulent entrer dans l'industrie de la pêche. Selon vous, comment peut-on modifier le projet de loi C-68 afin d'assouplir les conditions et le transfert des permis, tout en faisant en sorte que ces transferts n'affectent pas négativement les communautés? Selon vous, comment le gouvernement peut-il vous aider à recruter une main-d'œuvre plus jeune?

M. Lanteigne : Voilà une question fondamentale. Aujourd'hui, si on se présente dans une école secondaire et qu'on demande à des jeunes s'ils sont intéressés à faire carrière dans la pêche, à l'exception d'enfants de propriétaires de bateaux, on verra très peu d'intérêt. Personne, nulle part, ne fait la promotion du métier de pêcheur. On veut tous que nos enfants aient des carrières professionnelles de médecins, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'enseignants et le reste, sauf le métier de la pêche. Le point de départ est donc de susciter de l'intérêt pour ce secteur.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous sommes ni plus ni moins devant une créature à deux têtes. Le ministère des Pêches a la responsabilité d'octroyer les permis, de décider qui va sur l'eau et comment. Le volet « formation » est de compétence provinciale. La collaboration entre les juridictions fédérales et provinciales, à l'heure actuelle, est minime et varie selon les gouvernements. Un jour, on remarque une bonne collaboration entre les instances gouvernementales. Tout à coup, le gouvernement change, au fédéral ou au provincial, et c'est carrément différent. Il faut faire cette réflexion pour savoir comment aborder le problème.

Pour nos cousins américains, la valeur du permis est de zéro, car c'est l'État qui le détient. L'État donne le permis au pêcheur. Une fois qu'il a terminé, le permis prend fin et l'État en réémet un nouveau.

Here, we have begun to put values on licences, which is all new. If you go back in time a bit, the sale of licences is not such an old phenomenon. On this, the Department of Fisheries and Oceans answers that to them the licence is free and the piece of paper costs nothing. However, there is an underlying transaction, which they don't know about. This is tantamount to putting a blindfold on and saying that you don't want to see that. The model does not work anymore.

So some thinking clearly needs to be done. However, the topic is taboo. The fisher has made this issue his or her retirement plan. A lobster fishing licence goes for around \$1 million — we have even seen \$1.2 million on the Gaspé coast. The fisher tells himself: “Here is a good retirement plan that is just as good as all my RRSPs”. If, all of a sudden, the licence goes to zero, there will be a revolt, and your offices will be very busy. We don't have a choice; that topic has to be discussed because the time will come when things are not going to work anymore.

Distribution in the fishing industry involves the owner of the business and the deckhands. A ship is a ship. One does not go without the other. Without a crew, there will be no fishing. Once again, there is a lot of unfairness. In most cases the captain gets most of the income, and the deckhands often go home with a pittance. Given those circumstances, a young fisher will probably not develop a lot of interest in a fishing career. The only possibility, to have a real career, is to have a licence. That is when the trade becomes lucrative. As I said earlier, since the cost is \$8.2 million, a fisher can't spend such a large sum. It's more likely that companies will try to get their hands on the licences. That, right there, is the heart of the issue. The solution is going to take a collective effort between the federal government and the provincial government, with respect to access and training of fishers. However, the training of young fishers never comes up. You might see a young fellow just hanging around the docks. If you say “What are you doing there, young man, with your hands in your pockets? I'm missing one crew member this morning, do you want to come on board?” So the young guy gets on board, goes out to sea and suddenly becomes interested. The captain then says: “Well, you'll need your licence. Go and get that and I will hire you.” That is a brief snapshot of the situation.

There are very few trades in Canada that are easier to access. You cannot become a school janitor without at least having Grade 12. So there are some big gaps. Mr. Williams explained the principle very well. This industry has the highest growth rate in Canada. No one, however, is taking care of it. It would really be in everyone's interest to examine the matter.

Ici, on a commencé à donner une valeur au permis, ce qui est tout nouveau. Si on recule un peu, la vente de permis ne date pas de si loin. À ce sujet, le ministère des Pêches et des Océans répond que, pour eux, le permis est gratuit et le morceau de papier ne coûte rien. Pour la transaction sous-jacente, toutefois, ils ne sont pas au courant. Cela équivaut tout simplement à se mettre un bandeau sur les yeux et à dire qu'on ne veut pas voir cela. Le modèle ne fonctionne plus.

Il faudrait donc carrément faire une réflexion. Or, le sujet est tabou. Le pêcheur a fait de cet enjeu son plan de retraite. Une licence pour la pêche au homard se transige autour de 1 million de dollars — on en a même vu à 1,2 million de dollars sur la côte de la Gaspésie. Le pêcheur se dit : « Voilà un bon plan de retraite qui équivaut à tous mes régimes enregistrés d'épargne-retraite. » Si, tout à coup, le permis tombe à zéro, ce sera la révolte, vos bureaux seront alors très occupés. Nous n'avons pas le choix; il faudra bien aborder le sujet, car il viendra un temps où les choses ne fonctionneront plus.

La distribution, dans l'industrie de la pêche, implique le propriétaire de l'entreprise et les hommes de pont. Un bateau est un bateau. L'un ne va pas sans l'autre. Sans équipage, il n'y a pas de pêche. Encore une fois, on voit énormément d'inégalités. Le capitaine récupère, dans bien des cas, la plus grande partie des revenus, et les hommes de pont retournent chez eux bien souvent avec des sommes dérisoires. Dans de telles circonstances, un jeune pêcheur n'aura pas grand intérêt à vouloir faire carrière dans le secteur de la pêche. La seule possibilité de carrière réelle est de détenir un permis. C'est là où le métier devient lucratif. Comme je l'ai dit plus tôt, le coût étant de 8,2 millions de dollars, il n'est pas vrai qu'un pêcheur peut se permettre de dépenser une telle somme. Ce sera plutôt une compagnie qui tentera de mettre la main sur un permis. On est vraiment ici dans le nerf du problème. La solution nécessitera un effort collectif entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour ce qui est de l'accès et de la formation des pêcheurs. Or, la question de la formation du pêcheur est inexistante. Un jeune traîne sur les quais. On lui demande : « Qu'est-ce que tu fais, mon jeune, les deux mains dans les poches? Il me manque un gars ce matin; veux-tu embarquer? » Le jeune embarque, monte en mer et tout à coup devient intéressé. Le capitaine lui dit alors : « Eh bien, il te faut ton permis. Va le chercher et je te donne un emploi. » C'est un bref résumé de la situation.

Il n'y a pas grand métier au Canada qui est aussi facile d'accès. On ne peut pas devenir concierge dans une école sans avoir au moins un diplôme de 12^e année. Il y a donc de grosses lacunes. M. Williams a très bien expliqué le principe. Cette industrie a le taux de croissance le plus élevé au Canada. Or, personne ne s'en occupe. Nous aurions vraiment intérêt à nous pencher sur la question.

[English]

The Chair: I'm going to leave you time to ask a question, but we are on a time limit here. I realize there's so much to tell us and you want to tell us. We need to shorten the answers somewhat. I hate doing this; I like to keep the flow of information keep moving. But we have five other senators who need to ask questions and we're on a time limit. I'd ask that we get precise questions and possibly precise answers.

Senator Poirier: I'll ask one more and then if time allows, I will put myself on the second round.

[Translation]

Mr. Lanteigne, the bill suggests several changes with regard to obtaining and transferring a fishing licence. When I put questions to the minister about this on Tuesday evening, his reply was not clear. As in most of his answers, he said that everything would be included in the regulations to come. However, there is no precise timeline. Do these changes concern you? Were you consulted on the development of these changes, as an organization?

Mr. Lanteigne: The precise answer is yes. We were consulted, we continue to be consulted, and the work gets done. However, we hope that this will be done as quickly as possible and that the implementation of the bill will also be done quickly. To answer your question, the advisory process includes every organization.

[English]

Senator McInnis: Thank you all for coming. Your presentations raise more questions in my mind than answers.

I'm not sure what you were getting at, Mr. Lanteigne, when you were talking about the cost of permits. You used the analogy that the state owns them and takes them back afterward. Where I come from, I can remember on the eastern shore of Nova Scotia where, if you were a fisherman, you were poor, generally speaking.

Today, it is a fact if you have a lobster licence and a boat, you surely have a good pension plan, if you want to relinquish the title to it. I'm not discouraging that at all. The captain, of course, is the one who takes the risk, but he is also entitled to a fair chunk of the profit. I'm not sure what you're alluding to. I would not want the state to own the licence. I believe that the crew that are on the vessels are making a reasonable living.

[Traduction]

Le président : Je vais vous laisser le temps de poser une question, mais notre temps est limité. Je suis conscient qu'il y a beaucoup à dire et que vous voulez nous en dire beaucoup, mais nous devons raccourcir les réponses d'une certaine façon. Je déteste devoir intervenir ainsi; j'aime que l'information soit transmise sans interruption, mais cinq autres sénateurs veulent poser des questions, et notre temps est limité. J'aimerais que les questions soient précises et, dans la mesure du possible, que les réponses le soient autant.

La sénatrice Poirier : Je vais en poser une autre, et si le temps le permet, je vais intervenir au deuxième tour.

[Français]

Monsieur Lanteigne, le projet de loi propose plusieurs changements pour l'obtention et le transfert des permis de pêche. Lorsque j'ai questionné le ministre à ce sujet, mardi soir, sa réponse n'était pas claire. Comme pour la plupart de ses réponses, il dit que tout sera inclus dans les règlements à venir. Toutefois, il n'existe pas d'échéancier précis. Est-ce que ces changements vous inquiètent? Avez-vous été consultés sur l'élaboration de ces changements, en tant qu'organisation?

M. Lanteigne : La réponse précise est oui. Nous avons été consultés, nous continuons d'être consultés et le travail se fait. Nous espérons toutefois que les choses se fassent le plus rapidement possible et que la mise en œuvre du projet de loi puisse se faire aussi rapidement. Pour répondre à votre question, le processus consultatif se déroule auprès de chacune des organisations.

[Traduction]

Le sénateur McInnis : Merci à vous tous d'être venus comparaître. Vos exposés m'ont donné plus de questions que de réponses.

Je ne suis pas certain de savoir où vous vouliez en venir, monsieur Lanteigne, lorsque vous avez parlé du coût des permis. Vous avez fait une analogie et vous avez dit que l'État les possède et les récupère ensuite. Dans mon coin de pays, sur la côte Est de la Nouvelle-Écosse, je me rappelle que les pêcheurs étaient généralement pauvres.

De nos jours, dans les faits, lorsqu'on a un permis de pêche au homard et un bateau, on a sûrement un bon fonds de pension, si on veut le céder. Je ne décourage aucunement cela. Le capitaine, de toute évidence, est celui qui prend le risque, mais il a aussi droit à une bonne part des profits. Je ne sais pas à quoi vous faites allusion. Je ne voudrais pas que le permis appartienne à l'État. Je crois que les membres d'équipage gagnent raisonnablement bien leur vie.

I'm not sure what you were suggesting is a future direction in terms of the ownership of our lobster licences.

Mr. Lanteigne: Yes. Thanks. What I was giving you are some other models, elsewhere. The U.S. has a different approach. I'm not saying we should go that way, but in the U.S., when you complete your fishery or retire, your licence goes back and it's the department that will reissue the licence. There's kind of no value to the licence. It's a model. I'm not saying it's a model we have to retain.

To answer Senator Poirier's questions, there are some other models that are being practised elsewhere in the world. I'm not saying it's a model we want to retain. If we do that right now, definitely there will be a crisis because every fisherman values their licence. That started with the *Marshall* regulation. When that came into place, where the government started shopping for licences and placed value on that, suddenly fishermen discovered their licences were worth money and then they started speculating. We are at that level.

How far will it go? I don't know. The quick answer we're always getting is there's a business plan that has to come into place and that will bring the cost of licences down.

In the absence of Bill C-68 right now, we're talking about how strong the policy is versus a law. Right now, all kinds of strategies are being put in place to go around. That is putting pressure on worth and pricing. Obviously, fishermen are happy with this. This guy that sold his licence for \$8.2 million is happy today. He just won the lottery. Last year the transaction was at 6, this year at 8.2, but basically if we start looking at it, it's probably not a fisherman who owns the licence anymore. It's probably a fish plant somewhere that used a name.

That's why we need this law to make sure the licence access belongs to fishermen and not to some kind of illegal gimmicks on top of that where people are playing games because obviously it's not going to work.

You're absolutely right, that the fishermen develop the industry and vessels and invest in the fishery, it's something very worthy to him. We also have to think about how we will manage to pass that licence or that right to young guys who can take it on from there.

Senator McInnis: It was a free-market system. I'm a great believer in that system. That's our future. The fishery, with the opening up of the Asia market, for example, it has expanded tremendously. It's wonderful to see that, particularly to see the price of lobster, where finally the licence holder is making a

Je ne sais pas si ce que vous laissez entendre représente une orientation à venir pour ce qui est de la possession de nos permis de pêche au homard.

M. Lanteigne : Oui. Merci. Je vous parlais d'autres modèles, ailleurs. Les États-Unis ont une approche différente. Je ne dis pas que nous devrions nous engager dans cette voie, mais aux États-Unis, quand on cesse de pêcher ou qu'on prend sa retraite, le permis retourne au ministre qui l'accordera de nouveau. Le permis n'a en quelque sorte aucune valeur. C'est un modèle. Je ne dis pas que c'est celui que nous devrions retenir.

Pour répondre à la question de la sénatrice Poirier, on a recours à d'autres modèles ailleurs dans le monde. Je ne dis pas que c'est celui que nous voulons retenir. Si nous procédons ainsi maintenant, il y aurait sans aucun doute une crise étant donné que chaque pêcheur tient à son permis. Cela remonte à la réglementation issue de l'arrêt *Marshall*. Lorsqu'elle est entrée en vigueur, lorsque le gouvernement a commencé à magasiner des permis et à y accorder de la valeur, les pêcheurs ont soudainement découvert que leurs permis valaient quelque chose et ils ont commencé à spéculer. Nous en sommes rendus là.

Jusqu'où irons-nous? Je ne le sais pas. La réponse courte qu'on nous donne sans cesse est qu'un plan stratégique doit être mis en place pour réduire le coût des permis.

En l'absence du projet de loi C-68 à l'heure actuelle, nous parlons de la vigueur de la politique par comparaison à la loi. En ce moment, toutes sortes de stratégies sont mises en place pour la contourner. Cela met de la pression sur la valeur et les prix. De toute évidence, les pêcheurs s'en réjouissent. L'homme qui a vendu son permis pour 8,2 millions de dollars est heureux aujourd'hui. Il vient de gagner à la loterie. L'an dernier, la transaction était de 6 millions de dollars, et cette année, elle est de 8,2 millions de dollars. Cependant, si l'on examine la situation, ce n'est probablement plus un pêcheur qui détient le permis. C'est probablement une usine de transformation du poisson qui a utilisé un nom.

C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de cette loi pour nous assurer que l'accès aux permis est réservé aux pêcheurs et ne fait pas l'objet de subterfuges où des gens se livrent à des petits jeux car cela ne fonctionnera évidemment pas.

Vous avez tout à fait raison de dire que les pêcheurs développent le secteur et les navires et investissent dans l'industrie de la pêche, et c'est quelque chose qui compte beaucoup pour eux. Nous devons également penser à la façon dont nous réussirons à transférer ce permis ou ce droit aux jeunes qui pourront prendre la relève.

Le sénateur McInnis : C'était un système de marché libre. Je crois fermement à ce système. C'est notre avenir. L'industrie de la pêche, avec l'ouverture du marché de l'Asie, par exemple, a pris énormément d'expansion. Il est merveilleux de voir, plus particulièrement avec le prix du homard, que le détenteur du

reasonable dollar. I think that's a wonderful thing. It will eventually level out. Thank you so much. There are other questions I have with respect to trusts and so on. I'll go on second round.

The Chair: Thank you, Senator McInnis. Just as a footnote, I grew up and still live in a small fishing community in Newfoundland and Labrador. And for many years, the fishermen were at the bottom of the rung of the ladder with regard to businesses. Today, they are professionals and they operate business enterprises. The value of those enterprises, I believe, give them some independence in how to deal with government, processors and everything else. Just a footnote I thought would be interesting.

[Translation]

Senator McIntyre: Thank you for your presentations. Mr. Lanteigne, I understand that your federation celebrated its fiftieth anniversary last year. Congratulations!

Your raised two important concerns in your presentation: first, the fees and royalties, and second, the younger generation of fishers and their training. In reply to a question put by Senator Poirier, you spoke of your concerns with regard to the upcoming generation, and training.

I'd like to hear your thoughts, briefly, on fees and royalties. I understand that at this time fishers are facing new expenses, aside from the existing costs related to the licences. I'd like to hear your thoughts on these matters. Will Bill C-68 resolve these issues? That is mostly what I want to know.

Mr. Lanteigne: It will be interesting to see if that is the case. That is to some degree what worries us, because those two clauses say that the department has the right to impose fees and recover funds for expenditures. At this time, that expense is already high and unfair. All of a sudden, the decision was made to include that measure in the act. We are not opposed to this. This is a natural resource and it belongs to all Canadians. Fishermen understand very clearly that those who exploit the resource must give a royalty to the government. However, we would like to see an equitable distribution over all types of fishery. At this time, it is very random. Let's take a simple example. In the lobster fishery, weighout at dockside is not required. Lobster is weighed simply to find out its weight and the practice is not monitored. When it comes to snow crab, a company does the weighing, and the fisher has to absorb the costs. How is it that fishers have to pay for dockside weighing of snow crab but not of lobster? This is an unfair practice. If we have to pay for dockside weighing, let everyone pay and contribute. There are some major inequalities in the system.

permis touche une somme raisonnable. Je pense que c'est merveilleux. On finira par atteindre un équilibre. Merci beaucoup. J'ai d'autres questions concernant les fiducies notamment. Je les adresserai à la deuxième série de questions.

Le président : Merci, sénateur McInnis. En passant, j'ai grandi et je vis encore dans une petite communauté de pêcheurs à Terre-Neuve-et-Labrador. Pendant de nombreuses années, les pêcheurs étaient complètement au bas de l'échelle en ce qui concerne les entreprises. À l'heure actuelle, il y a des professionnels qui exploitent des entreprises. Je crois que la valeur de ces entreprises leur donne une certaine indépendance quant à la façon de traiter avec le gouvernement, les entreprises de transformation et d'autres intervenants. C'est une parenthèse dont je voulais vous faire part.

[Français]

Le sénateur McIntyre : Merci de vos présentations. Monsieur Lanteigne, je comprends que votre fédération a célébré son 50^e anniversaire l'an dernier. Félicitations!

Dans votre présentation, vous avez soulevé deux grandes préoccupations : d'abord, celle qui est liée aux droits et aux frais; puis, celle qui est liée à la relève et à la formation. En réponse à une question posée par la sénatrice Poirier, vous avez parlé de vos préoccupations en ce qui a trait à la relève et à la formation.

J'aimerais brièvement vous entendre sur la question des droits et des frais. Je comprends qu'en ce moment les pêcheurs font face à de nouvelles dépenses, en plus des coûts existants liés aux permis. J'aimerais vous entendre sur ces préoccupations. Est-ce que le projet de loi C-68 vient rectifier cette situation? C'est surtout ce que je veux savoir.

M. Lanteigne : Il sera intéressant de voir si c'est le cas. C'est un peu notre inquiétude, car, dans ces deux articles, on vient dire que le ministère a le droit d'imposer des frais et d'aller chercher des dépenses. À l'heure actuelle, cette dépense est déjà élevée et inéquitable. Tout à coup, on décide d'inclure cette mesure dans la loi. Nous ne nous y opposons pas. C'est une ressource naturelle et la propriété de tous les Canadiens. Que ceux qui l'exploitent donnent une redevance au gouvernement, les pêcheurs le comprennent très bien. Cependant, on veut que la répartition soit équitable pour tous les types de pêche. À l'heure actuelle, c'est très aléatoire. Prenons un exemple simple. Pour la pêche au homard, on n'impose aucune pesée à quai. On pèse le homard tout simplement pour en connaître le poids, et la pratique n'est pas surveillée. Pour le crabe des neiges, une compagnie s'occupe de la pesée et le pêcheur doit en défrayer les coûts. Comment se fait-il que le pêcheur doive payer pour la pesée à quai du crabe des neiges, mais pas pour le homard? C'est une pratique inéquitable. Si on doit payer pour la pesée à quai, que tout le monde paye et contribue. On remarque donc des inégalités importantes dans le système.

There is also the example of observers at sea. We are told that we need observers at sea to monitor everything that is happening on board the ship, the catch and the collateral landings, and percentages are used. The rate can be 20 per cent, as is the case for snow crab. For shrimp, the observer rate may be 5 per cent, and the bill is passed on entirely to the fishers. Moreover, the government decides which company will do the job. Observers are required for a few fisheries, whereas for others, they are not. Either the government demands this, or does not. If we are headed for such a monitoring system, once again, our position is that everyone should be treated equally. We hope that the inclusion of that measure in the bill will produce some potential solutions like that.

Senator McIntyre: Thank you, Mr. Lanteigne.

[English]

Senator Busson: My question is generally for Mr. Williams, but Mr. Lanteigne and Mr. Sullivan, I would like your input as well. You talked a lot about the difference between the East Coast and the West Coast. We have heard other witnesses talk about how big that difference is and about the history. I really appreciate your Coles notes on how that developed.

You said in your recommendation for an amendment, is there a way that you see fit to recommend how that omelette would get unscrambled? Is there a possibility — I, hate the word turn back the clock — to fix that? It seems to me that what you are recommending on the East Coast is in response to what actually happened on the West Coast. Is that an oversimplification? Are you guarding against, on the East Coast, what happened on the West Coast?

Mr. Williams: It is an interesting reflection that when we created the Canadian Council of Professional Fish Harvesters, for the first time we brought together fishermen leaders from fleets on both coasts in the late 1990s. They sat together and talked, and so on. A lot of the passion that has gone into the East Coast organizations fighting for owner-operator and fleet separation came from seeing the West Coast, and seeing that if we allow these controlling agreements and trust agreements and undermining et cetera, this is where we'll be. There is a very organic kind of linkage between the two.

The House of Commons Fisheries Committee has had a special study on the B.C. licencing system. A lot of industry groups have made presentations on how a transition could be made back. There are only about 4,000 or 5,000 enterprises, most of them small enterprises. We are talking about a few hundred million dollars in fishing quota.

Senator Busson: That would be a buy back situation?

Il y a également l'exemple des observateurs en mer. On dit qu'il faut des observateurs en mer pour surveiller ce qui se passe à bord du bateau, la capture et les prises accessoires, et on se base sur des pourcentages. Dans une pêche, le taux peut être de 20 p. 100, comme c'est le cas pour le crabe des neiges. Pour la crevette, le taux d'observateurs est de 5 p. 100, et la facture est refilée à 100 p. 100 aux pêcheurs. En plus, c'est le gouvernement qui décide quelle compagnie sera chargée d'assumer cette tâche. Quelques pêches sont identifiées pour lesquelles on exige un observateur en mer, alors que, pour d'autres pêches, on n'en exige pas. Ou bien on l'exige, ou bien on ne l'exige pas. Si on se dirige vers un tel système de surveillance, encore une fois, nous disons que tout le monde devrait être traité équitablement. Nous espérons que le fait d'inclure cette mesure dans le projet de loi apportera de tels éléments de solution.

Le sénateur McIntyre : Merci, monsieur Lanteigne.

[Traduction]

La sénatrice Busson : Ma question s'adresse à M. Williams, mais messieurs Lanteigne et Sullivan, j'aimerais entendre votre opinion également. Vous avez beaucoup parlé de la différence entre la côte Est et la côte Ouest. Nous avons entendu d'autres témoins parler de cette différence considérable et de l'historique. Je vous suis reconnaissante des notes que vous nous avez remises à ce sujet.

Vous avez dit, lorsque vous avez recommandé un amendement, s'il est possible de suggérer de trouver une façon de débrouiller les cartes. Serait-il possible — je déteste l'expression revenir en arrière — de régler ce problème? J'ai l'impression que votre recommandation concernant la côte Est fait suite à ce qui s'est passé sur la côte Ouest. Est-ce une simplification à outrance? Vous protégez-vous, sur la côte Est, contre ce qui s'est passé sur la côte Ouest?

M. Williams : Il est intéressant que lorsque nous avons créé le Conseil canadien des pêcheurs professionnels, nous avons réuni pour la première fois des pêcheurs chefs de file de flottes des deux côtes à la fin des années 1990. Ils ont discuté ensemble. Bon nombre des efforts déployés par les organisations sur la côte Est en vue de militer pour les propriétaires-exploitants et la séparation des flottilles découlent de ce qui s'est fait sur la côte Ouest. Si nous permettons ces accords de contrôle, ces accords de confiance et ces atteintes, nous nous retrouverons dans cette situation. Il y a un lien entre les deux.

Le comité des pêches de la Chambre des communes a tenu une étude spéciale sur le système de délivrance des permis en Colombie-Britannique. De nombreux groupes de l'industrie ont fait des présentations sur la transition. Il y a environ 4 000 ou 5 000 entreprises, dont la majorité sont de petites entreprises. Nous parlons de quelques centaines de millions de dollars en quotas de pêche.

La sénatrice Busson : Ce serait une situation de rachat?

Mr. Williams: That's what would be transferred from one set of owners to another set of owners, from people who don't fish to people who do. There are a variety of strategies using licence banks and non-profit organizations and so on.

I think there will be a report coming out very shortly from the House of Commons Fisheries Committee that hopefully will identify some strategies around that. It's a very practical thing. The PIIFCAF policy came in 2010. It gave companies who had bought licences through under the table seven years to have the licences returned to owner-operator control.

Mr. Lanteigne: 2007.

Mr. Williams: That has now been done. A fairly large number of licences that were bought by companies illegally or against the policy are now back in the hands. If you set a time limit, you allow normal market transactions and you provide access to capital, then these rights can change hands.

Senator Busson: Thank you very much.

Senator Christmas: I have a question for Mr. Sullivan. I was somewhat troubled by your comment that the fleet separation owner-operator policies having been remarkably easy to circumvent in recent years. Could you expand on what you have seen in the communities? How do those policies, fleet separation, owner operator, how they have been circumvented?

Mr. Sullivan: It happens in many different ways. Most often it's done by the bigger fish processing companies. It's done by other individuals, people outside the industry and people outside our province as well. Basically, they find an eligible harvester, do up an agreement. I would say this was designed and perfected by legal teams for these companies to put in trust.

We have seen examples of these and passed them on to DFO that clearly said this harvester could not sell or benefit from the sale of this licence. They had no opportunity to make decisions in a given licence. Often cases, they didn't own any boats and through a series of policies, lots of times they weren't on the boat. Sometimes harvesters would say, "That person's name is on a licence." They wouldn't know what colour the boat is. It was far removed from owner-operator, and it's really only gotten worse. Every single community that we go into, people know the enterprises that are operated by somebody who is not a fisherman. These people are getting paid less for their catch. People who are working on the deck of the boat are not getting the benefits.

M. Williams : Le permis serait transféré d'un ensemble de propriétaires à un autre, de personnes qui ne pêchent pas à des personnes qui pêchent. Il y a un éventail de stratégies qui utilisent des banques de permis et des organismes sans but lucratif, notamment.

Je pense que le comité des pêches de la Chambre des communes rendra public un rapport sous peu qui, espérons-le, relèvera des stratégies en ce sens. C'est très pratique. La PIFPCAC a été rendue publique en 2010. Elle a donné aux entreprises qui avaient acheté des permis en catimini sept ans pour retourner les permis aux propriétaires-exploitants.

M. Lanteigne : 2007.

M. Williams : Cela a maintenant été fait. Un assez grand nombre de permis qui ont été achetés par des entreprises illégalement ou à l'encontre de la politique sont maintenant de nouveau entre les mains des propriétaires. Si l'on fixe un délai, on permet que des transactions commerciales normales soient effectuées et on donne accès aux capitaux, puis ces droits peuvent changer de main.

La sénatrice Busson : Merci beaucoup.

Le sénateur Christmas : J'ai une question pour M. Sullivan. J'ai été un peu troublé par votre observation selon laquelle il est extrêmement facile de contourner les politiques relatives à la séparation des flottilles et aux propriétaires-exploitants ces dernières années. Pourriez-vous nous en dire plus sur ce que vous avez vu dans les communautés? Comment ces politiques relatives à la séparation des flottilles et aux propriétaires-exploitants ont-elles été contournées?

M. Sullivan : Cela survient de bien des façons différentes. Le plus souvent, c'est fait par les entreprises de transformation du poisson de plus grande taille. C'est fait par d'autres personnes, des gens en dehors de l'industrie et en dehors de notre province également. Essentiellement, ils trouvent un pêcheur admissible et concluent une entente. Je dirais que cela a été conçu et amélioré par des équipes juridiques pour que ces entreprises puissent investir dans des fiducies.

Nous avons vu des exemples et les avons transférés au MPO qui a clairement dit que ce pêcheur ne pourrait pas vendre le permis ou bénéficier de la vente de son permis. Il n'avait pas l'occasion de prendre des décisions au sujet d'un permis donné. Souvent, les pêcheurs ne possédaient pas de bateau et, par l'entremise d'un ensemble de politiques, ils n'étaient pas à bord d'un bateau. Parfois, les pêcheurs disaient, « Le nom de cette personne figure sur un permis ». Ils ne connaissaient pas la couleur du bateau. On est très loin des propriétaires-exploitants, et la situation a empiré. Dans toutes les communautés où nous allons, les gens connaissent les entreprises qui sont exploitées par quelqu'un qui n'est pas un pêcheur. Ces gens sont payés moins pour leurs prises. Les gens qui travaillent sur le pont du bateau ne tirent pas d'avantages.

We are already seeing some of this morph into what we are seeing in British Columbia where harvesters, legitimate fisherman sometimes have to pay 80 per cent just for the right or privilege to go fishing. There is nothing left for the harvesters, the crew and the people in the community. Just very quickly, because I was going to answer a previous question, in Newfoundland and Labrador, even though there are demographic challenges, we see a lot of young people who are interested in fishing.

The example I gave of the young woman, I have literally talked to over 100 people who are interested to get into the fishery but can't compete. The business case doesn't make sense, just from an individual harvester, to buy into the fishery because there is this outside corporation or another group that have already outbid them.

For the individual coming off the deck of a boat into a community, it doesn't make sense.

Back to Senator McInnis's point about how the income for lobster harvesters in his region is as good as many vessels in Newfoundland and Labrador. If they paid way too much for that licence so that the business case didn't make sense, they may not be doing that well. The biggest way to get young people into the fishery is to ensure the owner-operator fleet separation is enforced and there is a fair competition and access for young people to get in.

A step further is around the management to allow harvesters more say in management. As Mr. Lanteigne said, these experts are people who are on the water all year round and know the conditions and the species quite well.

Thank you for the extra couple of seconds to make that point.

Senator Christmas: My second question is for Mr. Williams. You had proposed an amendment to section 2.5(h). I wonder if you could elaborate on that. I noticed some of the changes that you had suggested. Right now, that section says:

... the preservation or promotion of the independence of licence holders and commercial inshore fisheries.

What you had suggested in your amendment, if I'm correct, Mr. Williams, is to replace the words "licence holders" with "owner-operator enterprises," and then you had dropped the word, "inshore." Could you please elaborate on why you made those changes?

Nous constatons déjà une partie de cette transformation en Colombie-Britannique où les pêcheurs, les pêcheurs légitimes, doivent parfois payer 80 p. 100 seulement pour avoir le droit ou le privilège de pêcher. Il ne reste plus rien pour les pêcheurs, l'équipage et les membres de la communauté. Je dirai très brièvement, parce que j'allais répondre à une question précédente, qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, même s'il y a des défis liés à la démographie, un grand nombre de jeunes s'intéressent à la pêche.

Dans l'exemple que j'ai donné de la jeune femme, j'ai parlé à plus d'une centaine de personnes qui sont intéressées par le secteur de la pêche, mais qui ne peuvent pas rivaliser. L'analyse de rentabilisation ne tient pas la route pour permettre à un pêcheur d'investir dans le secteur de la pêche, car il y a cette société ou un autre groupe qui a déjà fait une meilleure offre.

Pour quelqu'un qui pêche sur un bateau, c'est insensé.

Je veux revenir au point soulevé par le sénateur McInnis voulant que les revenus des pêcheurs au homard dans sa région sont aussi bons que ceux de nombreux bateaux à Terre-Neuve-et-Labrador. S'ils paient beaucoup trop pour l'obtention du permis et que l'analyse de rentabilisation est insensée, ils ne s'en tirent peut-être pas aussi bien qu'il le dit. La meilleure façon d'attirer les jeunes dans le secteur de la pêche est de veiller à ce que la séparation des flottilles des propriétaires-exploitants soit appliquée et qu'il y ait une concurrence loyale et un accès équitable.

Si on veut aller un peu plus loin, on devrait permettre aux pêcheurs d'avoir davantage leur mot à dire dans la gestion. Comme M. Lanteigne l'a dit, les experts sont ceux qui sont sur l'eau à longueur d'année et qui connaissent très bien les conditions et les espèces.

Merci de m'avoir accordé quelques secondes supplémentaires pour faire valoir ce point.

Le sénateur Christmas : Ma deuxième question s'adresse à M. Williams. Vous aviez proposé une modification au paragraphe 2.5(h). Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus à ce sujet. J'ai remarqué quelques-uns des changements que vous aviez suggérés. À l'heure actuelle, le paragraphe se lit comme suit :

[...] la préservation ou la promotion de l'indépendance des détenteurs de permis de pêche commerciale côtière.

Ce que vous aviez suggéré dans votre amendement, si je ne m'abuse, monsieur Williams, c'est de remplacer les termes « détenteurs de permis » par « entreprises de propriétaires-exploitants », et de supprimer le terme « côtière ». Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous expliquer pourquoi vous proposez ces changements?

Mr. Williams: In British Columbia, a high proportion of licence holders are not active fishermen. They are people who used to fish and have gone to Hawaii and leased their licence or their companies out, et cetera. By saying “owner-operator enterprises” we are talking about active fishermen.

On the Atlantic coast, when we talk about the inshore fleet, we are talking 65 feet and under, so it’s a mid-shore and small-boat fishery. They don’t use that terminology in the Pacific region, the same way they don’t make a distinction between inshore, so that is just language that would be inclusive.

Senator Christmas: Generally, what you’re saying by making these amendments is that you are including both coasts in the provisions.

Mr. Williams: It includes both coasts and it focuses the language on the independent enterprise itself, and not on the licence holder.

Senator Christmas: Okay, thank you.

Senator Gold: Thank you for that explanation. That was very helpful. That still would allow the minister or regulations to fine-tune the particular approach to the West Coast versus the East Coast if that were warranted. In other words, it doesn’t presuppose a one-size-fits-all approach.

Mr. Williams: This language, as I understand it, expresses an intention or an objective. It doesn’t say that “only these people can fish.”

Senator Gold: Thank you.

Senator Hartling: I want to ask a question of Mr. Sullivan. I’m looking at the issue of labour force shortages, especially the outmigration in rural areas. I was interested when you talked about Stephanie and women in this trade and this field, because a lot of the time we are forgotten. Are there suggestions on incentives, recruitment strategies or even financial support to encourage women to get into the field, especially when we have so many female heads of households who need a good income?

That’s not to say men can’t get in there too, but I know that in the other trades, like plumbing, there are shortages.

Do you have any thoughts on that or any ideas from you or others about how to encourage more women to get involved in the trade?

Mr. Sullivan: It’s a very good question. We have already seen many more women become much more involved, even as independent owner-operators in the fishery. Stephanie’s story is

M. Williams : En Colombie-Britannique, une proportion élevée de détenteurs de permis ne sont pas des pêcheurs actifs. Ce sont des gens qui pêchaient dans le passé et qui sont allés à Hawaï et ont loué leur permis ou leur entreprise, et cetera. En utilisant l’expression « entreprises de propriétaires-exploitants », on parle de pêcheurs actifs.

Sur la côte de l’Atlantique, lorsque nous parlons de la flottille de pêche côtière, nous parlons de 65 pieds ou moins, soit de la pêche semi-hauturière et de petits bateaux. Les intervenants n’utilisent pas cette terminologie dans la région du Pacifique et n’établissent pas de distinction entre les zones côtières, si bien que ce n’est qu’une terminologie inclusive.

Le sénateur Christmas : De façon générale, par l’entremise de ces amendements, vous incluez les deux côtes dans la disposition.

M. Williams : Le libellé inclut les deux côtes et met l’accent sur l’entreprise indépendante et non pas sur le détenteur de permis.

Le sénateur Christmas : D’accord, merci.

Le sénateur Gold : Merci de cette explication. C’était très utile. Le libellé continue de permettre au ministre ou au règlement de peaufiner l’approche à adopter pour la côte Ouest par rapport à la côte Est, s’il y a lieu de le faire. Autrement dit, il ne présuppose pas l’adoption d’une approche universelle.

M. Williams : Ce libellé, d’après ce que j’en comprends, fait connaître une intention ou un objectif. Il ne dit pas que « seulement ces personnes peuvent pêcher ».

Le sénateur Gold : Merci.

La sénatrice Hartling : Je veux poser une question à M. Sullivan. J’examine le problème des pénuries de main-d’œuvre, et plus particulièrement l’exode dans les régions rurales. J’ai trouvé vos propos intéressants concernant Stephanie et les femmes dans ce secteur et ce champ d’activités, car nous les oublions souvent. Avez-vous des suggestions concernant des mesures incitatives, des stratégies de recrutement ou même du soutien financier pour encourager les femmes à se lancer dans ce secteur, surtout lorsque nous avons tant de femmes chefs de famille qui ont besoin d’un bon revenu?

Je ne dis pas que les hommes ne peuvent pas se lancer dans ce secteur également, mais je sais que dans les autres corps de métier comme la plomberie, il y a des pénuries.

Avez-vous des idées, ou les autres témoins ont-ils des idées, sur la façon d’encourager plus de femmes à participer à ce secteur d’activités?

M. Sullivan : C’est une excellente question. Nous voyons déjà beaucoup plus de femmes participer plus activement dans le secteur des pêches, même en tant que propriétaires-exploitantes

not that unique anymore. We have seen a lot of interest from young people, including young women in our province in the fishery. We have harvesters who are readily trained and the training professionalization in the province is good.

Specifically, there is no added incentive for women versus men. I think if we level the playing field overall for men and women in these rural communities who want to fish, I have already talked about the legislation and regulation change. I think that is absolutely the biggest impediment for people. As an organization, we encourage women to be involved in decision-making. We make positions available for board members particularly for women. We see significant interest in that.

It's already happening. The thing that is really holding back young men and women is not having access to it.

The other thing is having access to capital for young people. Again, it's not necessarily something we address. I don't see how you address it right here, but I think we have to look at ways where we have access to capital so it's easier to make these investments, which, as we have talked about, can be quite large if we are talking about vessels, gear and licences, of course.

Senator Hartling: Thank you. Are there any other comments from you folks?

Mr. Lanteigne: Rick can probably give better information regarding that. By the way, I'm also the chair of the Canadian Council of Professional Fish Harvesters, so I have two hats there.

In the study that we have been doing, there are more women than there used to be in the fisheries. In our case, in shipping right now there is a new woman. Her father transferred his crab licence to her. Right now, we have two women who own fishing vessels and they fish on the boat. It's kind of new to us that we do have women not only fishing on boats, because we do have a certain number of them, but there is an increase in women being actual owners. However, there is no special program for that.

Senator Hartling: Okay.

Mr. Williams: I would underline the point that Keith made. I have emphasized our demographic research suggests there aren't the young people in the fishing communities now. We'll need to pull and draw them back, so a training system and access to capital are two things that would accelerate the greater participation by women. They do come in through training systems; our research shows that.

indépendantes. L'histoire de Stephanie n'est plus aussi unique. Les jeunes s'intéressent beaucoup au marché, y compris les jeunes femmes dans notre province. Nous avons des pêcheurs qui sont formés, et la formation dans la province est bonne.

Plus particulièrement, il n'y a pas d'incitatif supplémentaire pour les femmes par rapport aux hommes. Je pense que si nous uniformisons les règles du jeu pour les hommes et les femmes dans ces communautés rurales qui veulent pêcher, j'ai déjà parlé des modifications à la loi et à la réglementation. Je pense que c'est le principal obstacle. En tant qu'organisation, nous encourageons les femmes à participer à la prise de décision. Nous veillons à ce qu'il y ait des postes disponibles dans les conseils d'administration pour les femmes. Nous y voyons un grand intérêt.

Cela se fait déjà. Ce qui bloque les jeunes, hommes et femmes, c'est le manque d'accès.

Les jeunes doivent également pouvoir accéder à des capitaux. Là encore, ce n'est pas forcément une question que nous abordons. Je ne vois pas comment vous l'abordez ici, mais je pense que nous devons examiner des façons d'accéder aux capitaux pour qu'il soit plus facile d'effectuer ces investissements qui, comme nous en avons discuté, peuvent être très élevés lorsqu'il est question de navires, d'équipement et de permis, bien entendu.

La sénatrice Hartling : Merci. Avez-vous d'autres observations à faire?

M. Lanteigne : Rick peut probablement vous donner de meilleurs renseignements à ce sujet. Soit dit en passant, je suis également le président du Conseil canadien des pêcheurs professionnels, si bien que je porte deux chapeaux.

Dans le cadre de l'étude que nous effectuons, il y a plus de femmes qu'auparavant dans le secteur de la pêche. Dans notre cas, il y a une nouvelle femme. Son père lui a transféré son permis de pêche au crabe. À l'heure actuelle, nous avons deux femmes qui possèdent leur propre bateau de pêche et qui pratiquent la pêche. C'est un peu nouveau pour nous que des femmes pêchent sur des bateaux, car il y a un certain nombre de pêcheuses, mais nous constatons une augmentation du nombre de femmes propriétaires de bateaux. Cependant, il n'y a pas de programme spécial pour cela.

La sénatrice Hartling : D'accord.

M. Williams : Je veux revenir sur le point que Keith a fait valoir. J'ai signalé que nos recherches démographiques laissent entendre qu'il n'y a pas de jeunes dans les communautés de pêche à l'heure actuelle. Nous devons les attirer pour qu'ils y retournent, si bien qu'un système de formation et l'accès à des capitaux sont deux mesures qui permettraient d'accélérer une participation accrue des femmes. Elles se lancent dans ce secteur

Senator Hartling: Thank you very much.

The Chair: As a supplementary to that, most of you have touched on the opportunity for young people to be involved in the industry on one side, and on the other we talk about licences that are valued at millions of dollars in some cases. What access is there today for a young person who wants to go out and purchase a licence, like a deck hand on a boat who wants to buy the licence, which could be valued at \$1 million, from a retiring skipper?

Where would that young person go? Years ago, we had the Fisheries Loan Board in Newfoundland and Labrador, as an example, where you could go in and apply for funding to assist.

Mr. Sullivan, could you give us an idea of what the process would be for a young person today?

Mr. Sullivan: There are obviously different routes, depending on the individual. The route for most people, if they don't have access to capital in another area, is to go to traditional banks, like Business Development Bank of Canada, for example. People go that route because they deal a fair amount with the fishery and have some flexibility.

As we know, there is no business that predictable or easy to navigate, but the fishery in particular, with changes in markets and quotas and everything else, is a difficult and unpredictable business because of the nature of it. A bank like that certainly gives some opportunities.

There is a fisheries loan program in Newfoundland and Labrador. We really want to revisit that and make the requirements and the stipulations around that more user-friendly. It doesn't give the harvester the flexibility and sometimes is a disincentive more than an incentive.

Right now, we don't have the special incentives and focus, particularly on an area where we need people to come in, and it is a growing sector. Mr. Williams pointed out the growth in value. And we can only see the value of wild fisheries growing. It is a real growth opportunity, particularly for the rural parts of our province. We need to put more emphasis and not just push it by the wayside and say the fishery will take care of itself. It needs some focus. That is one area, around the loan program, which is something we can vastly improve on.

Mr. Williams: Nova Scotia and New Brunswick have fisheries loan boards. They have only recently begun to give loans for licences. Previously, it was only for vessels and gear. They have special rates for young new entrants to attract them. However, most people are going to regular banks and credit

au moyen des systèmes de formation, comme nos recherches le démontrent.

La sénatrice Hartling : Merci beaucoup.

Le président : Comme question supplémentaire, la plupart d'entre vous ont abordé la possibilité pour les jeunes de participer à l'industrie, et nous parlons aussi des permis qui valent parfois des millions de dollars. Quel accès les jeunes qui veulent acheter un permis ont-ils à l'heure actuelle, à savoir les jeunes qui travaillent sur un bateau et qui veulent acheter d'un capitaine qui s'apprête à prendre sa retraite un permis qui est évalué à 1 million de dollars?

À qui ces jeunes peuvent-ils s'adresser? Il y a plusieurs années, nous avons la Commission des prêts aux pêcheurs à Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, à qui nous pouvions faire appel pour présenter une demande de financement.

Monsieur Sullivan, pourriez-vous nous donner une idée du processus en place pour les jeunes à l'heure actuelle?

M. Sullivan : Il y a évidemment différentes avenues, selon la personne. L'avenue pour la majorité des gens, s'ils n'ont pas accès à du capital dans un autre secteur, est de s'adresser aux banques traditionnelles, comme la Banque de développement du Canada, par exemple. Les gens s'adressent à ces institutions, car elles traitent beaucoup avec les intervenants du secteur de la pêche et font preuve d'une certaine flexibilité.

Comme nous le savons, aucune entreprise n'est prévisible et facile à gérer, mais le secteur de la pêche plus particulièrement, avec les fluctuations du marché et les quotas notamment, est un secteur difficile et imprévisible. Une banque comme celle-là offre certaines possibilités.

Il y a un programme de prêts pour la pêche à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous voulons vraiment le passer en revue et en clarifier les exigences et les conditions. Il ne donne pas au pêcheur la flexibilité voulue et dissuade parfois les gens à présenter des demandes plutôt que de les encourager.

À l'heure actuelle, nous n'avons pas d'incitatifs spéciaux ou d'efforts ciblés, surtout dans un secteur où nous avons besoin de travailleurs, et c'est un secteur en pleine croissance. Et la valeur de la pêche sauvage ne fera qu'augmenter. C'est une bonne occasion, surtout pour les régions rurales de notre province. Nous devons mettre davantage l'accent sur cette possibilité plutôt que de la mettre de côté et dire que le secteur de la pêche se débrouillera seul. Il a besoin d'orientation. Le programme de prêts est un secteur où nous pouvons grandement nous améliorer.

M. Williams : La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont des commissions de prêts aux pêcheurs. Elles n'ont commencé que récemment à octroyer des prêts pour l'achat de permis. Dans le passé, elles n'en octroyaient que pour l'achat de navires et d'équipement. Elles offrent des taux spéciaux aux

unions because the fishery is so strong and the banks are willing to invest. B.C. doesn't have anything at all that addresses the fishery.

Mr. Lanteigne: I would add that this success is also bringing some foreign investment. We are slowly starting to see that on the agenda. I was at the World Seafood Congress in Reykjavik two years ago. It was financing companies interested in financing licences in Canada. Two weeks ago at the Boston seafood show, they were there. They are raising their hands.

Now, I don't think it's necessarily good news for us to see that foreign investment coming in. But as Rick said earlier, the financial success is there and with that comes all kinds of venues. Some of them are okay. Some of them are not. We have to be careful. But there are some other avenues of money coming into the fishing industry right now.

Mr. Williams: Fish companies have always loaned money to fishermen and have always made agreements between them. Okay, you lend me money to gear up and I will sell my fish to you. I don't think any of our harvester organizations object to that, as long as it stays within the limits of a voluntary agreement. Perhaps Keith could comment on that in Newfoundland, but we are not objecting to companies being involved in helping finance young harvesters get into the industry, as long as it stays within an owner-operator fleet separation context.

Mr. Sullivan: Yes, I don't think there is anything that is going to regulate whether it's me loaning a friend money to invest or if it's a fish company. The thing is about control and actual ownership of that owner-operator licence. That's obviously where the problem exists, where people outside the fishery are allowed to own and control. That's fair, Rick.

Senator Campbell: We keep dancing around the West Coast. In fact, the money is in the licence. That's the investment with the way it's set up. It was interesting, I was speaking with Mr. Williams and the analogy he used was perfect. Anybody who is familiar with the taxicab industry will understand that what licences are and how important they are. Instead of dancing around it, how do we change it? What do we do to change it?

In some municipalities, we changed it by simply issuing new licences that were free and you were allowed to keep that licence as long as you were driving that cab. If you are fishing, you are allowed to keep that licence as long as you are fishing. When you stop fishing, it goes back and gets reissued. Somehow, for

jeunes pour les attirer dans le secteur. Cependant, la majorité des gens font appel à des banques régulières et à des coopératives de crédit parce que le secteur de la pêche est robuste et les banques sont disposées à investir. La Colombie-Britannique n'a absolument rien en place pour le secteur de la pêche.

M. Lanteigne : J'ajouterais que ce succès attire également des investissements étrangers. Nous commençons lentement à le constater. J'ai assisté au Congrès mondial du secteur des produits de la mer à Reykjavik il y a deux ans. Des sociétés de financement étaient intéressées à financer des permis au Canada. Il y a deux semaines, à la Foire internationale des produits de la mer de Boston, des représentants de ces sociétés étaient là. Ils lèvent la main.

Or, je ne pense pas que ces investissements étrangers soient forcément de bonnes nouvelles pour nous. Mais comme Rick l'a dit plus tôt, la réussite financière crée toutes sortes de possibilités. Certaines sont positives, d'autres, non. Nous devons faire attention. Mais il y a d'autres sources de revenu pour l'industrie de la pêche à l'heure actuelle.

M. Williams : Les sociétés de pêche ont toujours prêté de l'argent aux pêcheurs et ont toujours conclu des ententes avec eux. Vous me prêtez de l'argent pour que j'achète de l'équipement et je vais vous vendre les produits de ma pêche. Je ne pense pas qu'aucun de nos organismes de pêcheurs ne s'opposerait à ce type d'entente, dans la mesure où elle respecte les limites d'une entente volontaire. Keith peut peut-être expliquer ce qu'il en est à Terre-Neuve, mais nous ne sommes pas contre l'idée que des entreprises aident financièrement des jeunes pêcheurs à se lancer dans l'industrie, dans la mesure où la séparation des flottilles des propriétaires-exploitants est respectée.

M. Sullivan : Oui, je ne pense pas qu'il y ait quoi que ce soit qui régleme si je prête de l'argent à un ami ou si c'est une société de pêche. Ce qui compte, c'est la personne qui détient ce permis de propriétaire-exploitant. C'est évidemment là où le bât blesse, lorsque des gens de l'extérieur du secteur de la pêche ont le droit de posséder ces permis. C'est de bonne guerre, Rick.

Le sénateur Campbell : Nous n'arrêtons pas de tourner autour du pot en ce qui concerne la côte Ouest. En fait, l'argent est investi dans le permis. C'est l'investissement dans la façon dont c'est établi. C'était intéressant. Je parlais avec M. Williams, et l'analogie qu'il a utilisée était parfaite. Tous ceux qui connaissent l'industrie du taxi comprendront en quoi consistent les permis et à quel point ils sont importants. Au lieu de tourner autour du pot, comment pouvons-nous changer le système? Que devons-nous faire pour le changer?

Dans certaines municipalités, nous l'avons changé simplement en délivrant de nouveaux permis gratuits que vous pouviez garder pendant toute la période où vous conduisiez le taxi. Si vous pêchez, pouvez-vous garder ce permis pendant tout le temps que vous pêchez? Lorsque vous arrêtez de pêcher, il est

the West Coast to get the value and the income that we see on the East Coast, we are going to have to break this. How do we do that? We are going up against incredibly wealthy powerful companies. How do we do that?

Mr. Williams: In my recommendation to the House of Commons FOPO study group on this, I suggested a simple mechanism. You make a policy decision that by 2028 all licences in these particular fisheries have to be owned by active fishermen. Then you allow people to figure out how to market transactions, how to get those licences back. If it makes sense for young people in the community to access the capital to invest in an enterprise and then they have access to reasonably affordable capital, they will do it. Over time, the people who are going to lose the licences know they have to sell so they are going to offer reasonable prices. The people who want to buy in know what they are getting into, and they will pay reasonable prices.

I'll keep it brief. If you establish a time limit and then provide access to capital, the market will sort it out because the fish in the water is going to keep growing in value.

Senator Campbell: I think that's the critical part. We keep looking at these licences, but the fact of the matter is that it's the fish we care about. It's the fish that we want. We lose sight of that when it is, "I have got a licence, it's worth \$3 million and I don't even fish. I live in Point Grey in Vancouver." It's seen as an investment. I really wasn't aware, quite frankly, of the difference between the two until I started looking at this bill and talking to the minister.

I think that's something is that we really have to consider because on the West Coast, just by your figures, it's not worth going on the water. It's not worth having the licence to go onto the water because you are jammed every time you turn around. Where do I sell it? Where do I fish? Thank you very much. I appreciate that.

Senator Poirier: I was going to go back to Mr. Sullivan. In reading through your presentation, a lot of the vocabulary that I'm seeing is a lot of the same vocabulary that we are hearing in other presentations. It has to do with the concern over owner-operators of their own fleets, the difficulty for young people to enter into the fishery business, the concerns over people having to compete with Bay Street investors or large companies for your licence.

It's a concern we are hearing not only from Newfoundland. I have heard it in New Brunswick. In your opinion, does Bill C-68, as it is now, address these concerns? If not, what amendments would you recommend that could address that

émis à nouveau. Pour une raison quelconque, pour que la côte Ouest puisse obtenir la valeur et les recettes que nous voyons sur la côte Est, nous devrons dénouer la question. Comment pouvons-nous y prendre? Nous affrontons des entreprises extrêmement riches et puissantes. Comment pouvons-nous y arriver?

M. Williams : Dans la recommandation que j'ai formulée au groupe d'étude du comité des pêches de la Chambre des communes à ce sujet, j'ai suggéré un mécanisme simple. Vous prenez une décision stratégique selon laquelle d'ici 2028, vous permettez aux gens de déterminer comment commercialiser les transactions et comment récupérer ces permis. S'il est logique pour les jeunes dans la communauté d'avoir accès à des capitaux pour investir dans une entreprise et d'accéder par la suite à des capitaux raisonnablement abordables, ils le feront. Avec le temps, les gens qui perdront ces permis sauront qu'ils doivent les vendre pour obtenir des prix raisonnables. Les gens qui veulent acheter des permis savent dans quoi ils s'embarquent et qu'ils paieront un prix raisonnable.

Je vais être bref. Si vous fixez un délai et offrez un accès à des capitaux, le marché s'adaptera, car les poissons continueront de prendre de la valeur.

Le sénateur Campbell : Je pense que c'est l'élément clé. Nous nous penchons sans cesse sur ces permis, mais dans les faits, nous nous soucions des poissons. Ce sont les poissons que nous voulons. Nous perdons cela de vue lorsque quelqu'un dit : « J'ai un permis qui vaut 3 millions de dollars et je ne pêche même pas. J'habite à Point Grey, à Vancouver. » C'est perçu comme étant un investissement. Je ne connaissais vraiment pas, pour être honnête, la différence entre les deux jusqu'à ce que je commence à examiner ce projet de loi et à discuter avec le ministre.

Je pense que c'est un aspect sur lequel nous devons vraiment nous pencher, car sur la côte Ouest, si je me fie à vos données, il ne vaut pas la peine d'aller sur l'eau. Il ne vaut pas la peine d'obtenir le permis de pêche, car chaque fois que vous déplacez votre bateau, vous êtes bloqué. Où puis-je vendre mes prises? Où puis-je pêcher? Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant.

La sénatrice Poirier : Je vais revenir à M. Sullivan. En lisant votre mémoire, une grande partie de ce que vous dites ressemble à ce que nous avons entendu dans d'autres déclarations. Vous parlez de la préoccupation entourant les propriétaires-exploitants et leurs flottes, la difficulté pour les jeunes de se lancer dans le secteur de la pêche, et les inquiétudes relativement aux gens qui doivent rivaliser contre des investisseurs de Bay Street ou de grandes sociétés pour obtenir un permis.

Il n'y a pas que les Terre-Neuviens qui nous font part de cette préoccupation. Je l'ai entendue au Nouveau-Brunswick. À votre avis, le projet de loi C-68, dans sa forme actuelle, règle-t-il ces préoccupations? S'il ne le fait pas, quels amendements

issue? Is it in Bill C-68 or a bill like that where it should even be addressed?

Mr. Sullivan: I think what's put forward in the bill gives us the opportunity. It clarifies the mandate of the government and the minister and gives us the opportunity. But like I had said before, we really need to go further.

People have brought up that the devil is in the details. We also need to have the accompanying regulations. That's an area where our members and people who are fishing and concerned about the fishery of the future are interested in making sure the regulations are consistent with what the industry wants and what our provinces and rural economies need to have success. That's a couple of those areas.

The other part of that — and I know there is some investment tagged to this bill, not clear where it will actually go — is following that up with the enforcement to make sure there is no more slippage and we don't find other ways around what will become laws as the way we found ways around policy. Companies were able to go around policies, and the Department of Fisheries and Oceans and the government were not able to enforce that. They are the follow up measures that are needed. I think the bill gives us that opportunity and it strengthens the policies and what is wanted in eastern Canada and, in my opinion, would help the economy and people who are fishing in British Columbia.

Senator Poirier: Dr. Williams, if I understood a few minutes ago, when you appeared before the House of Commons committee, you had talked about the licence should not be able to be sold or transferred to anybody else other than a fisherman or an owner who is going to fish, which means that would eliminate the possibility of somebody from Bay Street, a company or a big fishing plant from buying it.

Could you give us an update on what reaction you got? That's not addressed in Bill C-68, is it?

Mr. Williams: No. The study being carried out by the House of Commons Fisheries Committee is a follow-up. Because during the consultations on Bill C-68, they got so much input from the B.C. community and industry around this issue; so they set up a separate study to pursue. Yesterday the minister referred to the fact he's expecting that report shortly. It will provide options and strategies on how this might happen.

Senator Poirier: Do you feel an amendment should be brought into Bill C-68 to address that?

recommanderiez-vous d'apporter pour les régler? Devraient-elles être réglées dans le projet de loi C-68 ou dans un projet de loi semblable?

M. Sullivan : Je pense que ce qui est prévu dans le projet de loi nous donne cette occasion. Il clarifie le mandat du gouvernement et du ministre et nous offre cette possibilité. Mais comme je l'ai déjà dit, nous devons aller plus loin.

Des gens ont soulevé que ce sont les détails qui posent problème. Nous avons également besoin du règlement connexe. C'est un secteur où nos membres et les gens qui pêchent et qui se soucient de l'avenir de l'industrie tiennent à s'assurer que la réglementation cadre avec la volonté de l'industrie et les besoins de nos provinces et de nos économies rurales pour réussir. Ce sont quelques secteurs.

Il y a aussi — et je sais que des investissements sont prévus dans ce projet de loi, mais je ne sais pas trop où ils iront — l'application pour veiller à ce qu'il n'y ait plus de dérapage et que nous ne trouvions pas d'autres moyens de contourner ce qui deviendra des lois, comme nous l'avons fait avec la politique. Des entreprises ont été capables de contourner les politiques, et le ministère des Pêches et des Océans et le gouvernement n'ont pas été en mesure de les faire appliquer. On a besoin de mesures de suivi. Je pense que le projet de loi nous donne cette occasion, renforce les politiques et clarifie ce que les gens veulent dans l'Est du Canada, ce qui, à mon avis, aidera l'économie et les pêcheurs en Colombie-Britannique.

La sénatrice Poirier : Monsieur Williams, si je vous ai bien compris il y a quelques minutes, lorsque vous avez témoigné devant le comité de la Chambre des communes, vous avez parlé du fait que les permis ne devraient pas pouvoir être vendus ou transférés à personne d'autre qu'un pêcheur ou un propriétaire qui pêchera, ce qui signifie qu'on élimine la possibilité qu'un investisseur de Bay Street, une entreprise ou une grande usine de transformation du poisson l'achètent.

Pouvez-vous nous faire part des réactions que vous avez reçues? Le projet de loi C-68 ne règle pas cette question, n'est-ce pas?

M. Williams : Non. L'étude qui est réalisée par le comité des pêches de la Chambre des communes est une étude de suivi. Durant les consultations sur le projet de loi C-68, il a reçu beaucoup de commentaires des membres des communautés et de l'industrie de la Colombie-Britannique, si bien qu'il a créé une étude distincte pour se pencher sur cet enjeu. Hier, le ministre a signalé qu'il s'attend à ce que le rapport soit rendu public sous peu. Il offrira des options et des stratégies sur la façon de procéder possible.

La sénatrice Poirier : Croyez-vous qu'un amendement devrait être apporté au projet de loi C-68 pour régler cette question?

Mr. Williams: No. If the language we've talked about here is passed in the act, then it gives the minister authority, and I hope responsibility, to pursue this issue and say, "Why would we have one set of policy objectives on the East Coast and then a radically different and divergent policy on the West Coast?" A minister could then decide they have the authority to do this, which they would do through regulations and other policies.

It would be a licensing policy decision as to who would be allowed, seven years from now, to own licences. There's no need practically to address that in the language of this act.

Senator Poirier: Thank you.

The Chair: I thank our witnesses for a great discussion following the minister's appearance here a couple of days ago.

I'm sure you'll be following our discussions with other witnesses. Feel free to send the clerk any notes or something you may think about afterwards you wish to say.

Thank you for your time here this morning and for the great benefit of your knowledge of the industry.

(The committee continued in camera.)

M. Williams : Non. Si le libellé dont nous avons discuté ici est adopté, alors le ministre aura le pouvoir, et j'espère, la responsabilité d'aller de l'avant et de dire : « Pourquoi aurions-nous un ensemble d'objectifs stratégiques sur la côte Est et une politique complètement différente sur la côte Ouest? » Un ministre pourrait alors décider qu'il a le pouvoir d'intervenir, ce qu'il aurait par l'entremise de règlements et d'autres politiques.

Ce serait une décision stratégique en matière de délivrance de permis pour déterminer qui pourra détenir un permis d'ici sept ans. Il est inutile d'aborder cette question dans le libellé.

La sénatrice Poirier : Merci.

Le président : Je remercie nos témoins de l'excellente discussion que nous avons eue à la suite de la comparution du ministre il y a quelques jours.

Je suis certain que vous suivrez nos discussions avec d'autres témoins. N'hésitez pas à envoyer à la greffière du comité des notes ou des renseignements dont vous souhaitez nous faire part à une date ultérieure.

Merci beaucoup du temps que vous nous avez consacré ce matin et de nous avoir fait bénéficier de votre expertise.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Thursday, April 4, 2019

Canadian Council of Professional Fish Harvesters:

Rick Williams, Research Director.

Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels inc.:

Jean Lanteigne, Director General.

Fish Food and Allied Workers:

Keith Sullivan, President (by video conference).

TÉMOINS

Le jeudi 4 avril 2019

Conseil canadien des pêcheurs professionnels :

Rick Williams, directeur de recherche.

Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels inc. :

Jean Lanteigne, directeur général.

Fish Food and Allied Workers :

Keith Sullivan, président (par vidéoconférence).